



NORME DE CLASSIFICATION

SCIENCES INFIRMIÈRES

**CATÉGORIE SCIENTIFIQUE ET
PROFESSIONNELLE**

NORME DE CLASSIFICATION

SCIENCES INFIRMIÈRES

CATÉGORIE SCIENTIFIQUE ET

PROFESSIONNELLE

Publiée par:

Division de la classification,
des systèmes d'information sur
les ressources humaines et de la paye Direction
de la politique du personnel 1988

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	1
DÉFINITION DE LA CATÉGORIE	3
DÉFINITION DU GROUPE	4
DÉFINITION DES SOUS-GROUPES	5
DESCRIPTION DE NIVEAU	7
FACTEURS	10
APPENDICE	17
RÉPERTOIRE DES DESCRIPTIONS DE POSTE-REPÈRE	18

INTRODUCTION

La présente norme décrit le plan qui doit être utilisé pour la classification des postes attribués au groupe des sciences infirmières. Elle comprend une introduction, des définitions de la catégorie scientifique et professionnelle, du groupe des sciences infirmières, du sous-groupe des infirmiers d'hôpital et du sous-groupe des infirmiers en santé communautaire ainsi que les descriptions de niveaux pour le niveau 1 et la définition et les caractéristiques des facteurs, un sommaire des degrés et la description des postes-repères des niveaux 2 à 8.

L'évaluation des emplois vise en définitive à déterminer leur valeur relative au sein de chaque groupe professionnel. Un plan de classification à huit niveaux, tenant compte des différences marquées dans la difficulté du travail, a été conçu pour le groupe des sciences infirmières. Tous les postes d'un même niveau sont considérés d'égale difficulté.

Niveau de développement (Description des niveaux)

À l'aide d'une description des niveaux, un niveau de développement au niveau un a été établi pour les sous-groupes des infirmiers d'hôpital et des infirmiers en santé communautaire afin d'englober les titulaires de postes où le travail se fait sous la direction d'un infirmier principal et à partir desquels les titulaires sont généralement nommés à un niveau opérationnel.

Facteurs

Trois facteurs régissent l'évaluation des postes des niveaux 2 à 8 et l'attribution d'un niveau de classification à ceux-ci :

- complexité et responsabilité professionnelles;
- responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion;
- Répercussions

Chaque facteur est suivi d'une description qui souligne les particularités du travail des postes faisant partie du groupe. Une liste de caractéristiques accompagne chaque facteur. Ces caractéristiques indiquent les particularités du travail dont il faut tenir compte pour évaluer un poste par rapport à un facteur particulier. Les caractéristiques du facteur servent à s'assurer que toutes les particularités du travail d'un poste sont prises en considération.

Postes-repères

Les descriptions des postes-repères servent d'exemples pour les degrés 2 à 8 de chaque facteur et les niveaux 2 à 8 du plan de classification. Tous les postes-repères comprennent un titre descriptif, un énoncé des principales fonctions et un ensemble de particularités décrivant les aspects principaux du travail d'un poste, par rapport aux caractéristiques de chacun des trois facteurs. Les particularités servent d'exemples pour l'application du plan d'évaluation aux fonctions et aux responsabilités des postes-repères et indiquent le degré attribué au poste pour chaque facteur. Un niveau de classification est attribué à chaque poste-repère.

Utilisation de la norme

L'application de la présente norme de classification comprend six étapes.

1. Étudier la description de poste pour s'assurer qu'on comprend bien le poste dans son ensemble et la nature des fonctions et des responsabilités dans la mesure où elles se rattachent aux caractéristiques de chaque facteur. Étudier également la relation qui existe entre le poste à évaluer et les postes situés au-dessus et au-dessous de celui-ci dans l'organigramme.
2. Confirmer le classement du poste dans la catégorie, le groupe et le sous-groupe en se référant aux définitions et aux descriptions des postes inclus et des postes exclus.
3. Attribuer un degré provisoire pour chaque facteur du poste faisant l'objet de l'évaluation en tenant compte des fonctions et des responsabilités du poste par rapport à la gamme décrite pour chacune des caractéristiques des facteurs et aux aspects principaux des degrés du facteur; on détermine ensuite si la difficulté du travail est égale, supérieure ou inférieure à un degré qui est décrit. Les particularités du travail du poste à l'étude doivent se rattacher à l'ensemble des aspects principaux des degrés dans leur contexte intégral, non à des mots ou à des expressions isolés.
4. Confirmer le degré provisoire en le comparant aux descriptions des postes-repères.
5. Déterminer le niveau du poste par le degré attribué au poste dans le cas d'au moins deux des trois facteurs. Lorsqu'un degré ne prédomine pas, les moteurs doivent comparer l'ensemble de l'emploi avec les descriptions des postes-repères et décider du niveau qui, dans l'ensemble, correspond le mieux aux fonctions et aux responsabilités du poste.
6. Comparer le poste aux descriptions des postes repères attribués au même niveau pour vérifier le bien-fondé du niveau choisi.

DÉFINITION DE LA CATÉGORIE

Les catégories professionnelles sont abrogées depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la réforme de la fonction publique (LRFP), le 1er avril 1993. Par conséquent, les définitions des catégories professionnelles ont été enlevées des normes de classification.

DÉFINITION DE GROUPE

À des fins d'attribution des groupes professionnels, il est recommandé d'utiliser [les tables de correspondance des définitions des groupes professionnels](#) qui indiquent les définitions des groupes de 1999 et les énoncés correspondant sur les postes inclus et les postes exclus. Elles permettent de rattacher les éléments pertinents de la définition générale du groupe professionnel de 1999 à chaque norme de classification.

DÉFINITION DU SOUS-GROUPE DES INFIRMIERS D'HÔPITAL

Soin de clients, en collaborant avec des médecins à la gestion du traitement des maladies physiques et psychologiques des clients et la prestation de services de consultation à l'intérieur d'institutions de traitement.

Postes inclus

Sont inclus dans ce sous-groupe les postes qui exigent l'application de connaissances étendues en soins infirmiers et de compétences spécialisées dans l'exécution d'au moins une des fonctions suivantes:

- évaluation des symptômes, de la réaction et du progrès des patients, détermination des besoins des clients et élaboration de programmes de soins infirmiers;
- mise en oeuvre de programmes de soins infirmiers, notamment prestation de conseils aux clients et à leurs familles et inscription des observations;
- prestation de services de soins infirmiers spécialisés;
- planification, organisation, réalisation ou évaluation de programmes de formation connexes;
- élaboration ou évaluation de politiques, de programmes, de procédures et de normes;
- élaboration de priorités et conception, réalisation et évaluation des recherches;
- rédaction et révision de documents et de rapports;
- prestation de conseils;
- supervision ou direction de l'une des fonctions ci-dessus.

Postes exclus

Sont exclus de ce sous-groupe les postes qui sont inclus dans le sous-groupe des soins infirmiers en santé communautaire.

DÉFINITION DU SOUS-GROUPE DES INFIRMIERS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Prestation de directives en matière de santé et de soins infirmiers aux personnes, à des familles et des groupes à domicile et dans la collectivité, avec pour objectif la prévention de la maladie et la promotion et le maintien de la santé; prestation de services de consultation.

Postes inclus

Sont inclus dans ce sous-groupe les postes qui exigent l'application de connaissances étendues en soins infirmiers et une expérience reliée à l'exécution d'une ou plusieurs des fonctions suivantes:

- planification, organisation, mise en oeuvre et évaluation de services de santé communautaire;
- prestation de surveillance de la santé et le renvoi des patients à des organismes de santé appropriés;
- enquêtes sur les problèmes de santé communautaire;
- services de consultation en matière de santé;
- gestion des urgences d'ordre médical ou ayant trait à la santé et des problèmes de santé courants;
- planification, organisation, mise en oeuvre ou évaluation de programmes de formation connexes;
- coordination des activités de soins infirmiers en santé communautaire du ministère avec d'autres services;
- élaboration ou évaluation de politiques, de programmes, de procédures et de normes;
- établissement de priorités et conception, réalisation et évaluation de recherches;
- rédaction et révision de documents et de rapports;
- prestation de conseils;

- supervision ou direction de l'une ou l'autre des fonctions ci-dessus.

Postes exclus

Sont exclus de ce sous-groupe les postes qui sont inclus dans le sous-groupe des infirmiers d'hôpital.

DESCRIPTION DES NIVEAUX

SOUS-GROUPE DES INFIRMIERS D'HÔPITAL

INFIRMIERS D'HÔPITAL - NIVEAU 1

SOUS-GROUPE DES INFIRMIERS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

INFIRMIERS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE - NIVEAU 1

INFIRMIERS D'HÔPITAL - NIVEAU 1

Entreront dans ce niveau les postes en soins infirmiers en milieu hospitalier décrits ci-dessous.

Description

Sous la direction d'une infirmière chevronnée, effectuer une vaste gamme d'activités conçues pour développer les aptitudes dans l'application des connaissances et du savoir-faire en matière de soins infirmiers et pour faire connaître la philosophie, les politiques et les procédures du ministère et de l'institution employeurs. Le travail comprend des tâches liées à l'évaluation des symptômes des patients, de leurs réactions et de leurs progrès, à la détermination des besoins des patients, à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de plans de soins infirmiers, à la prestation de conseils de santé aux patients et à leurs familles et à la tenue de dossiers médicaux.

INFIRMIERS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE - NIVEAU 1

Entreront dans ce niveau les postes en soins infirmiers en santé communautaire décrits ci-dessous.

Description

Sous la direction d'une infirmière chevronnée, effectuer une vaste gamme d'activités conçues pour développer les aptitudes dans l'application des connaissances et du savoir-faire en matière de soins infirmiers et pour faire connaître la philosophie, les politiques et les procédures du ministère employeur. Le travail comprend: des tâches liées à la planification, à l'organisation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de services de santé communautaire; la prestation de surveillance de la santé et le renvoi des patients à des organismes de santé appropriés; les enquêtes sur les problèmes de santé communautaire; les conseils en matière de santé et la gestion des services d'urgence et de traitement courants.

FACTEURS

GROUPE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

COMPLEXITÉ ET RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLES
RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION ET SERVICES
DE CONSULTATION EN GESTION

RÉPERCUSSIONS

FACTEUR COMPLEXITÉ ET RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLES

Ce facteur sert à mesurer les exigences professionnelles du travail sous le rapport de la nature, de l'ampleur et de la variété des activités, de la direction reçue et de la direction fournie.

La nature des activités varie:

- de la prestation de services directs de soins infirmiers à un nombre donné de personnes pour la promotion de la santé, la prévention de la maladie et le traitement de la maladie; - à la prestation de services de consultation.

L'ampleur et la variété des activités varient:

- de l'évaluation des besoins des clients et de la prestation de services directs de soins infirmiers à un nombre donné de personnes;
- à l'analyse et/ou la réalisation de recherches et la prestation de conseils.

La direction reçue varie:

- de la supervision relative aux questions liées aux soins infirmiers directs;
- à la direction concernant la politique et les objectifs.

La direction fournie varie:

- de la prestation de conseils au personnel de soutien administratif et au personnel infirmier;
- à la direction ou la prestation de conseils à d'autres personnes en matière de normes, de politiques et d'objectifs.

FACTEUR COMPLEXITÉ ET RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLES

Degrés	Descriptions des postes-repères	Page
Le travail exige la planification et la prestation de soins infirmiers directs et l'évaluation des besoins des clients pour un nombre donné de personnes. Le superviseur donne des conseils concernant les soins infirmiers directs ou les soins infirmiers en santé communautaire. Des conseils sont donnés au personnel de soutien auxiliaire et/ou administratif.	2 Infirmier, HOS	1.1
Le travail exige la planification et la prestation de soins infirmiers directs, d'éducation sanitaire ou communautaire, de services de soins infirmiers en santé communautaire pour un nombre donné de personnes, de groupes ou de collectivités. Le superviseur donne des conseils sur les objectifs du programme d'éducation sanitaire. Des conseils sont donnés à l'équipe de soins infirmiers. Les pratiques sanitaires sont enseignées aux individus, aux groupes ou aux collectivités.	3 Infirmier chef adjoint, HOS Agent de services de santé, HOS Infirmier en santé communautaire, Centre de soins, CHN Infirmier en hygiène professionnelle, CHN	2.1 3.1 9.2 10.2
Le travail exige la coordination de la planification et la prestation de soins infirmiers directs ou de services de santé communautaire et de traitement dans un centre ou dans une unité et/ou l'exercice en toute autonomie de la responsabilité première pour la prise de décisions dans des situations exigeant une intervention immédiate. Le superviseur donne des conseils sur les politiques et sur des questions cliniques ou administratives; ou des directives en matière d'élaboration de programmes de formation internes. Des conseils sont donnés au personnel professionnel, auxiliaire et administratif sur les techniques de soins infirmiers, sur des programmes de soins infirmiers en santé communautaire ou sur des questions administratives.	4 Infirmier chef, HOS Infirmier en charge, Poste de soins infirmiers, CHN	4.1 11.2
Le travail exige la supervision de la planification de soins infirmiers directs destinés à un groupe d'unités ou à un hôpital ainsi que la prestation de tels soins et/ou la prestation de conseils sur des questions d'ordre clinique, administratif ou d'éducation en soins infirmiers. Le travail exige la recommandation de méthodes visant à améliorer le service de soins infirmiers. Des conseils sont donnés par le superviseur hiérarchique en ce qui concerne les politiques institutionnelles et par le superviseur fonctionnel en ce qui a trait à des soins de santé. Des conseils sont donnés au personnel de soins infirmiers concernant les soins de santé, ainsi que concernant des questions institutionnelles ou d'éducation interne.	5 Infirmier éducateur interne, HOS Coordonnateur, HOS Agent principal des soins de santé, HOS	5.1 6.1 7.2
Le travail exige la direction, l'administration et l'évaluation de tout le programme de soins infirmiers ou des services de santé communautaire et de traitement pour un groupe d'unités, un hôpital ou une région; ou l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation d'un programme régional d'aptitude en soins de santé primaires. Le travail exige aussi l'établissement de normes de qualité en matière de soins infirmiers dans une région. Des conseils sont donnés par le superviseur hiérarchique en ce qui concerne les politiques administratives et par le superviseur fonctionnel en ce qui a trait aux politiques des programmes de santé et d'éducation. Des directives sont données aux infirmières inscrites au programme d'aptitude en soins de santé primaires; ou des conseils sont donnés au personnel infirmier sur des questions d'ordre clinique et administratif.	6 Directeur adjoint des activités infirmières, HOS Infirmier éducateur régional, CHN Agent de soins infirmiers de zone, HOS	8.2 12.2 13.2
Le travail exige la coordination de la planification et de la prestation des services de santé communautaire et de traitement dans les régions; ou l'évaluation de services de santé, l'établissement de priorités régionales et la recommandation de politiques visant la réalisation des objectifs du programme régional. Le travail exige aussi la résolution de problèmes complexes, opérationnels et administratifs. Des conseils sont donnés au sujet des politiques et des objectifs du programme. Des conseils sont également donnés au personnel infirmier sur les politiques et les objectifs du programme régional.	7 Agent de soins infirmiers régional, CHN	14.2
Le travail exige l'évaluation de l'efficacité des programmes nationaux; la prestation de conseils aux gestionnaires du Ministère et d'autres ministères au sujet de pratiques de santé; ou l'établissement de normes nationales en matière de soins infirmiers et de politiques de santé. Des conseils sont donnés au sujet des politiques et objectifs du gouvernement. Des conseils sont également donnés aux préposés aux soins de santé du Ministère et à d'autres ministères au sujet des normes et des politiques.	8 Expert-conseil en soins infirmiers, politique et pratiques de transfert, CHN	15.2

FACTEUR RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION ET
SERVICES DE CONSULTATION EN GESTION

Ce facteur permet de mesurer les exigences de travail au titre de la gestion ou de la prestation de conseils sur la gestion de la formation en soins infirmiers, des services de soins infirmiers et de santé, du personnel infirmier et d'autres ressources et des méthodes de travail, des techniques, des normes, des systèmes ou des politiques.

La responsabilité en matière de formation en soins infirmiers ou la prestation de soins infirmiers ou de santé varie:

- de la planification, de la mise en place et de l'évaluation des soins infirmiers conçus pour répondre aux besoins des personnes;
- à la prestation de conseils sur les programmes de soins de santé et leur exécution.

La responsabilité en matière de ressources humaines, matérielles et financières varie:

- de l'attribution du travail et de la fourniture d'équipements pour une unité;
- à la prestation de conseils sur les ressources humaines, matérielles et financières requises pour la mise en oeuvre du programme national.

La responsabilité quant aux techniques, aux pratiques, aux procédures, aux normes, aux systèmes et aux politiques varie:

- de leur mise en oeuvre conformément à la politique;
- à l'élaboration de normes, de systèmes ou de politiques aux fins de mise en oeuvre sur le plan national.

FACTEUR Responsabilité EN MATIÈRE DE GESTION ET SERVICES DE CONSULTATION EN GESTION

Degré	Descriptions des postes-repères	Page
<p>Le travail exige la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de soins infirmiers, conçus pour répondre aux besoins des personnes; l'attribution du travail et l'approvisionnement en fournitures pour une unité; et la mise en oeuvre des soins selon les techniques, les pratiques et les procédures en vigueur.</p>	<p>2 Infirmière, HOS Infirmière en chef adjointe, HOS Agent des services de santé, HOS</p>	<p>1.1 2.1 3.1</p>
<p>Le travail exige la planification, la mise en oeuvre, l'évaluation et la coordination des soins de santé communautaire conçus pour répondre aux besoins d'un groupe ou de collectivités; l'attribution du travail et l'approvisionnement en fournitures pour une unité et la mise en oeuvre de procédures et l'adaptation d'interventions ou de techniques selon les besoins.</p>	<p>3 Infirmier en santé communautaire, Centre de santé, CHN Infirmière en hygiène au travail, CHN</p>	<p>9.2 10.2</p>
<p>Le travail exige la gestion de la prestation des soins de santé dans une unité ou un centre sur une base permanente; la supervision et l'évaluation du personnel; la recommandation de ressources, le contrôle des dépenses et la surveillance du respect des procédures.</p>	<p>4 Infirmier chef, HOS Infirmier éducateur interne, HOS Infirmier en charge, Poste de soins infirmiers, CHN</p>	<p>4.1 5.2 11.2</p>
OU		
<p>Le travail exige l'évaluation des besoins en matière de programmes internes d'éducation et d'orientation et l'élaboration, la planification et la mise en oeuvre de ceux-ci; la surveillance et l'évaluation du rendement du personnel durant la période d'orientation et le rôle de personne ressource en clinique.</p>		
<p>Le travail exige la gestion de la prestation des soins de santé à l'intérieur d'un groupe d'unités ou d'un établissement correctionnel; la supervision et l'évaluation du personnel, la distribution des ressources pour faire face aux changements de besoins; la surveillance du respect des normes de la part du personnel; l'autorisation des adaptations et la recommandation de modifications aux techniques en vigueur.</p>	<p>5 Coordonnateur, HOS Agent principal des services de santé, HOS Infirmier éducateur régional, CHN</p>	<p>6.2 7.2 12.2</p>
OU		
<p>Le travail exige l'évaluation des besoins en matière de programmes d'aptitude en soins de santé primaires, d'orientation et d'éducation interne pour une région et l'élaboration, la planification et la mise en oeuvre de ceux-ci; la surveillance et l'évaluation du rendement du personnel inscrit à un programme d'aptitude en soins de santé primaire; l'élaboration et le contrôle du budget du programme d'aptitude en soins de santé primaires; le rôle de spécialiste ressource en matière de soins de santé primaires et la modification et l'élaboration de techniques, de méthodes et de procédures infirmières.</p>		
<p>Le travail exige la gestion de la prestation des soins de santé au sein d'un groupe, d'une unité sur une base continue ou à l'intérieur d'une zone ou d'une partie d'une zone; la prestation de conseils sur l'organisation de services et la formation en soins infirmiers; la supervision, l'évaluation et l'affectation du personnel; la recommandation de ressources humaines pour répondre aux exigences; la planification, le contrôle du budget et l'autorisation de techniques, de procédures, de directives et de systèmes en matière de soins infirmiers.</p>	<p>6 Directeur adjoint des activités infirmières, HOS Agent de soins infirmiers en zone, CHN</p>	<p>8.2 13.2</p>
<p>Le travail exige l'élaboration de normes, l'évaluation de services de soins infirmiers et la prestation de conseils; la prestation de conseils sur l'organisation et les ressources humaines requises pour les soins de santé et/ou la formation en soins infirmiers pour une région; la supervision fonctionnelle du personnel de soins infirmiers régionaux et l'élaboration de normes, de systèmes ou de politiques pour leur mise en oeuvre dans la région.</p>	<p>7 Agent de soins infirmiers régional, CHN</p>	<p>14.3</p>
<p>Le travail exige la prestation de conseils sur les soins de santé et/ou les programmes de formation en soins infirmiers et leur réalisation; la prestation de conseils sur les ressources humaines, matérielles et financières requises pour la mise en oeuvre du programme national et l'élaboration de normes, de systèmes ou de politiques pour leur mise en oeuvre dans l'ensemble du pays."</p>	<p>8 Expert-conseil en soins infirmiers, politique et pratiques de transfert, CHN</p>	<p>15.2</p>

FACTEUR RÉPERCUSSIONS

Ce facteur permet de mesurer l'effet des activités et des recommandations sur les conditions de santé des populations clientes, sur la politique et sur les services de santé.

Les répercussions des activités et des recommandations sur l'état de santé des populations clientes varient:

- de celles qui touchent un nombre donné de personnes,
- à celles qui touchent les programmes de santé offerts aux Canadiens.

Les répercussions des activités et des recommandations sur la politique varient:

- de l'explication des pratiques aux personnes;
- à la recommandation de politiques sur le plan national ou international.

Les répercussions des activités et des recommandations sur les services de santé varient:

- de l'évaluation de la qualité des soins infirmiers fournis à un nombre donné de personnes,
- à la formulation de recommandations qui influenceront sur les services de santé sur le plan national ou international.

FACTEUR REPERCUSSIONS

Degré	Descriptions des postes-repères	Page
Le travail a une incidence sur l'état de santé d'un nombre donné de patients et de leur famille concernant la compréhension des pratiques hospitalières.	2 Infirmier, HOS	1.1
Le travail a une incidence sur l'état de santé des patients et sur la compréhension des pratiques de soins de santé de la part des patients, de leur famille et d'autres personnes. Le travail exige l'évaluation de la qualité des soins donnés dans une unité.	3 Infirmier chef adjoint, HOS Agent des services de santé, HUS Infirmier en santé communautaire, CHN Centre de santé, CHN Infirmier en hygiène au travail, CHN	2.1 3.1 9.2 10.2
Le travail a une incidence sur l'état de santé des patients dans une unité hospitalière sur une base continue ou sur l'état de santé et la santé environnementale de personnes, de groupes et de collectivités. Le travail exige l'élaboration de politiques concernant une installation donnée ou l'évaluation des répercussions d'une modification des politiques. Le travail exige aussi l'évaluation de l'utilisation du personnel, de l'organisation du travail ou des activités d'assurance de la qualité en vue d'améliorer la qualité des soins infirmiers et la formulation de recommandations à ce sujet.	4 Infirmier chef, HOS Infirmier en charge, poste de soins infirmiers, CHN	4.2 11.2
Le travail a une influence sur l'état de santé des patients de façon continue dans un établissement ou dans un groupe d'unités. Le travail exige l'élaboration de politiques pour l'unité de soins de santé et la recommandation de politiques dans un hôpital ou au niveau institutionnel, régional ou national. Le travail exige la recommandation de changements pour améliorer les services de santé ou les programmes d'éducation.	5 Infirmier éducateur interne, HOS Coordonnateur, HOS Agent principal des services de santé, HOS	5.2 6.2 7.2
Le travail a une influence sur l'état de santé des patients de façon continue à l'intérieur d'un groupe d'unités, ou sur l'état de santé et la santé environnementale de personnes, de groupes et de collectivités à l'intérieur de cette région. Le travail exige l'élaboration de politiques en matière de services infirmiers pour l'hôpital ou la collectivité et de politiques en matière de services et de traitement dans une zone. Le travail exige aussi l'évaluation des soins fournis dans la région et la recommandation de changements ou de programmes de formation pour améliorer les services de santé.	6 Directeur adjoint des activités infirmières, HUS Infirmier éducateur régional, CHN Agent de soins infirmiers de zone, CHN	8.2 12.2 13.2
Le travail a une influence sur les programmes de santé conçus pour satisfaire les besoins de populations clientes dans une région. Le travail exige l'élaboration de politiques régionales et la recommandation de politiques nationales. Le travail exige aussi l'évaluation de la qualité des soins de santé dans la région et la recommandation de changements pour améliorer les services de santé.	7 Agents de soins infirmiers régional, CHN	14.3
Le travail a une incidence sur les programmes de soins de santé offerts aux Canadiens au niveau national. Le travail exige l'élaboration de politiques à mettre en œuvre au niveau national et la recommandation de stratégies en matière de services de santé au ministère.	8 Expert-conseil en soins infirmiers, politique et pratiques de transfert, CHN	15.2

APPENDICE

RÉPERTOIRE DES DESCRIPTIONS DE POSTE-REPÈRE
(par ordre croissant)

P. -R. N°	Titre	Niveau	Sous-groupe	P. C.	Gest.	Répercussions
1	Infirmier	2	HOS	2	2	2
2	Infirmier-chef adjoint	3	HOS	3	2	3
3	Agent des services de santé	3	HOS	3	2	3
9	Infirmier en santé communautaire	3	CHN	3	3	3
10	Infirmier en santé au travail	3	CHN	3	3	3
11	Infirmier en charge, Poste des soins infirmiers	4	CHN	4	4	4
4	Infirmier-chef	4	HOS	4	4	4
5	Infirmier éducateur interne	5	HOS	5	4	5
6	Coordonnateur	5	HOS	5	5	5
7	Chef, Services de santé	5	HOS	5	5	5
12	Infirmier éducateur régional	6	CHN	6	5	6
13	Agent des soins infirmiers de zone	6	CHN	6	6	6
8	Directeur adjoint, Activités infirmières	6	HOS	6	6	6
14	Agent régional des soins infirmiers	7	CHN	7	7	7
15	Expert-conseil en soins infirmiers, politique et pratiques de Transfert	8	CHN	8	8	8

1.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 1

Niveau: HOS-2

Titre descriptif: Infirmier

Sous l'autorité de l'infirmier chef:

Déterminer les besoins en soins infirmiers et/ou les préférences des clients dont on a la garde et élaborer et adapter un plan de soins infirmiers. Fournir des soins infirmiers directs afin de mettre en oeuvre des mesures visant la prévention, les diagnostics, la thérapie et la réadaptation. Travailler selon les politiques et les procédures, les plans de soins infirmiers approuvés et les directives des gestionnaires médicaux. Observer les clients, évaluer leurs symptômes, leurs réactions et leurs progrès et évaluer leur condition. Planifier et mettre en oeuvre les soins, y compris les aspects physiques, psychologiques, sociaux, culturels et spirituels. Enregistrer l'information relative aux soins offerts aux clients.

Coordonner et évaluer les soins infirmiers fournis à un nombre donné de clients. Modifier les pratiques infirmières en vue de répondre aux besoins particuliers des clients.

Guider l'équipe de soins infirmiers pour la mise en oeuvre du plan de soins infirmiers. Interpréter les politiques et les procédures à l'intention du personnel auxiliaire. Assigner les fonctions, fournir une formation sur place et évaluer le rendement du personnel de soutien.

Déterminer s'il y a lieu de commander des fournitures.

Participer aux projets de recherche et d'assurance de la qualité, siéger à des comités de l'hôpital et participer à des programmes de formation internes et à des réunions de professionnels.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

2

Le travail exige la planification et la prestation de soins infirmiers directs, l'enseignement des pratiques de santé et de réadaptation, le maintien d'un milieu sûr et sécuritaire et la tenue de dossiers. Le travail comporte la responsabilité d'un nombre donné de clients. Le superviseur hiérarchique donne des directives et des clarifications concernant des questions liées aux soins infirmiers directs. Des conseils sont donnés au personnel auxiliaire en matière de mise en oeuvre du plan de soins infirmiers.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion

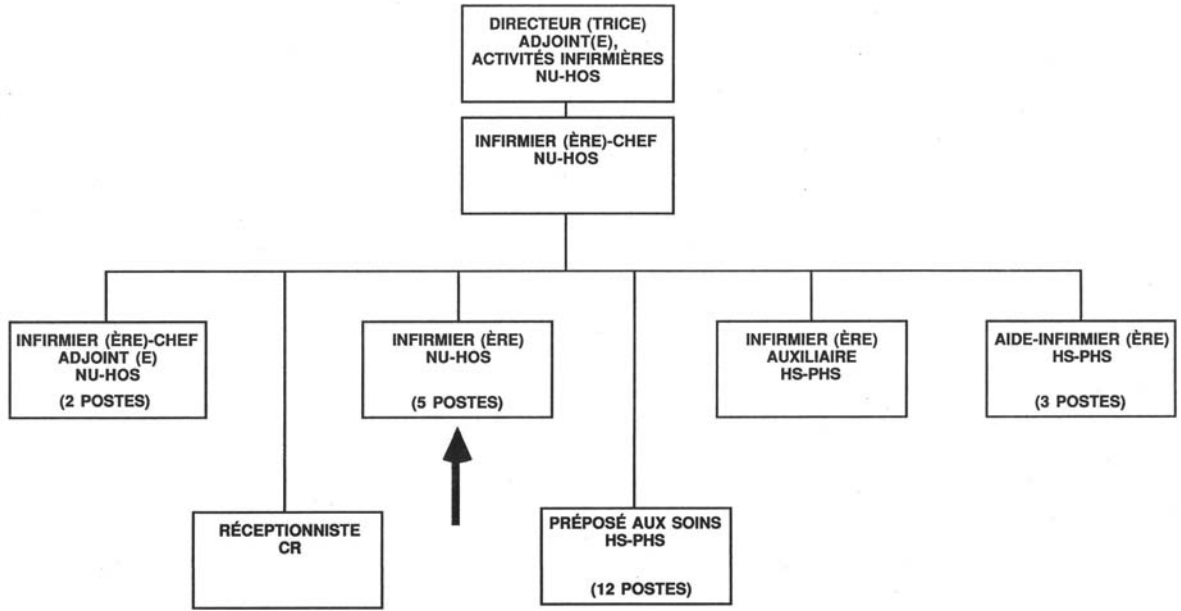
2

Planifier, mettre en oeuvre, évaluer et coordonner les soins infirmiers fournis à un nombre donné de clients à l'intérieur d'une unité d'hôpital. Attribuer le travail au personnel auxiliaire et faciliter la formation sur place. Fournir des soins infirmiers selon les procédures établies.

Répercussions

2

Les activités ont une incidence sur le traitement et la réadaptation d'un nombre donné de clients dans une unité d'hôpital et sur la compréhension des pratiques de soins de santé par un nombre donné de clients et de leur famille. Le travail exige la participation à des activités d'assurance de la qualité.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 2

Niveau: HOS-3

Titre descriptif: Infirmier-chef adjoint

Sous l'autorité de l'infirmier chef:

Organiser et diriger les activités d'une équipe d'infirmiers. Préparer les horaires des soins et des activités pour chaque client. Tenir les fiches de traitement et d'observation des clients. Attribuer le travail au personnel et réaffecter le personnel dans des cas d'urgence.

Coordonner et évaluer les soins infirmiers fournis aux clients dans une unité. Travailler selon les politiques et procédures, les plans de soins infirmiers approuvés et les directives des gestionnaires médicaux. Adapter les pratiques infirmières aux besoins particuliers des clients.

Fournir des soins infirmiers directs et enseigner les pratiques de santé et de réadaptation aux clients et à leur famille. Participer à l'établissement de plans de traitement et de réadaptation individuels. Observer les symptômes, les réactions et les progrès des clients. Planifier et mettre en oeuvre des soins, y compris les aspects physiques, psychologiques, sociaux, culturels et spirituels. Promouvoir le maintien d'un environnement sûr et hygiénique.

Interpréter les politiques et les procédures au personnel subordonné et veiller à l'observation de celles-ci. Assurer la formation et l'orientation sur place. Veiller à ce que la qualité des soins soit conforme aux normes de soins de santé. Établir et enregistrer les faits liés aux incidents exigeant des correctifs.

Recommander l'acquisition d'équipements et d'autres ressources.

Participer aux projets de recherche et d'assurance de la qualité, aux programmes de formation interne, aux réunions de professionnels et aux comités de l'hôpital.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

3

Le travail exige la planification et la prestation de soins infirmiers directs, l'enseignement de pratiques de santé et de réadaptation, le maintien d'un environnement sûr et sécuritaire et la gestion de dossiers. Le travail comporte la responsabilité de clients dans une unité. Le superviseur hiérarchique donne des directives et des clarifications relatives aux questions liées aux soins infirmiers directs. Des conseils sont donnés à l'équipe de soins infirmiers au sujet de la mise en oeuvre du plan de soins infirmiers.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion

2

Planifier, mettre en oeuvre, évaluer et coordonner les soins de santé fournis à un nombre donné de clients à l'intérieur d'une unité d'hôpital. Attribuer le travail à l'équipe de soins infirmiers et assurer la formation sur place. Assurer la prestation des soins infirmiers selon les procédures établies.

Sciences infirmières

Sous-groupe: Infirmiers d'hôpital
D.P.-R. n° 2

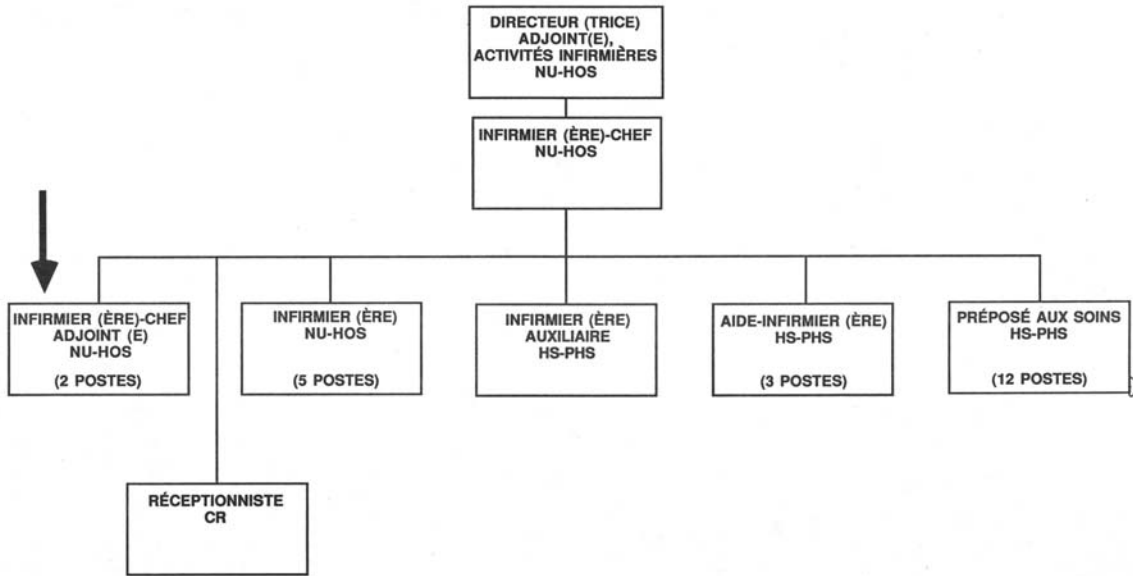
2.2

Degré

Répercussions

3

Les activités ont une influence sur le traitement et la réadaptation des clients dans une unité d'hôpital et sur la compréhension des pratiques de soins de santé par les clients et leurs familles. Le travail exige l'évaluation de la qualité des soins fournis aux clients dans une seule unité.



Sciences infirmières
Sous-groupe: Infirmiers d'hôpital
D.P.-R., n° 24
TB-3430-5-24

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 3

Niveau: HOS-3

Titre descriptif: Agent des services de santé

Sous l'autorité du chef, Services de santé:

Fournir des soins infirmiers directs aux clients afin de mettre en oeuvre des mesures visant la prévention, les diagnostics, le traitement et la réadaptation. Travailler selon les politiques, les procédures, les plans de soins infirmiers et les directives des gestionnaires médicaux. Le titulaire décide des mesures à prendre pour la résolution des situations exigeant une intervention immédiate pendant qu'il est responsable de l'équipe.

Assurer l'orientation du personnel nouvellement engagé ou des étudiants affiliés aux politiques et procédures du centre de services de santé. Expliquer et interpréter la philosophie des soins de santé et du service infirmier à d'autres employés de l'institution et aux clients.

Faire le filtrage des patients et établir des priorités pour leur aiguillage. Prendre des mesures pour l'admission et le congé des patients. Fournir un traitement d'urgence et médical aux détenus et fournir des services de premiers soins au personnel et aux visiteurs de l'institution. Effectuer des tests cliniques de base selon les consignes permanentes de soins de santé en clinique. Maintenir les dossiers des observations des infirmiers, des conditions et des soins de santé. Enseigner la promotion de la santé et la prévention des maladies aux contrevenants et aux groupes de contrevenants. Contribuer à la compréhension des pratiques de santé, à la prévention des maladies et à la promotion de la santé par le personnel de l'institution non affecté au service de santé.

Assister le personnel médical dans les examens et les traitements. Contribuer à l'organisation et à l'exploitation des cliniques des médecins institutionnels et des travailleurs des soins de santé affiliés. Participer aux projets de recherche et d'assurance de la qualité, siéger aux comités de soins de santé et d'éducation permanente et participer à des réunions de professionnels. Veiller à la sûreté et à la sécurité du centre des soins de santé lorsque le titulaire est responsable de l'équipe de travail.

Commander des fournitures et du matériel.

Particularités

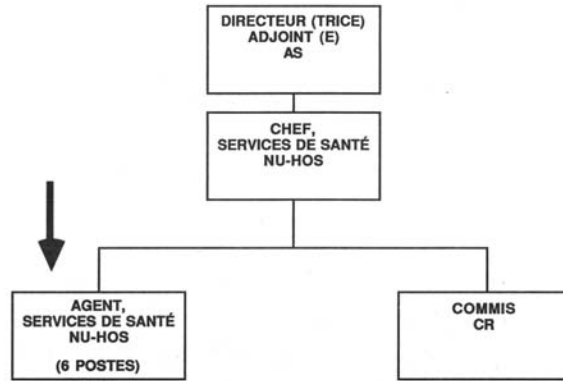
Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

3

Le travail exige la planification et la prestation de soins infirmiers directs, l'enseignement de l'éducation sanitaire, le maintien d'un environnement sûr et sécuritaire et la tenue de dossiers. Le travail comporte la responsabilité de personnes ou de groupes de clients. En outre, le travail exige l'exercice de la responsabilité première dans le cas des soins de santé qui exigent une intervention immédiate lorsqu'on est responsable d'une équipe de travail. Le superviseur hiérarchique donne des directives quant aux méthodes et aux procédures de soins infirmiers directs et aux objectifs du programme d'éducation sanitaire. Des conseils sont donnés au personnel de soutien administratif.

	Degré
Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion	2
Planifier, mettre en oeuvre, évaluer et coordonner les soins infirmiers fournis à un nombre donné de clients dans un établissement correctionnel. Commander des fournitures et du matériel et tenir des dossiers. Assurer la prestation de soins infirmiers selon les procédures et adapter les techniques aux besoins.	
Répercussions	3
Les activités ont une influence sur le traitement et la réadaptation des clients à l'intérieur d'un établissement correctionnel et sur la compréhension des pratiques de soins de santé, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé par des clients et par le personnel institutionnel non affecté au service de santé. Le travail exige la participation dans à des activités d'assurance de la qualité.	



3.3

Sous-groupes: Sciences infirmières
Infirmiers d'hôpital
D.P.-R. n°3

TB-3430-5-3

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 4

Niveau: HOS-4

Titre descriptif: Infirmier-chef

Sous l'autorité du directeur adjoint des Activités infirmières:

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, planifier et organiser des traitements à court et à long terme dans l'unité. Déterminer, de concert avec l'équipe des soins de santé, les objectifs en matière de traitement et de réadaptation pour chaque client. Veiller à la bonne marche continue de l'unité par la recherche et l'acquisition de ressources humaines, de matériel et d'équipement. Évaluer de nouveaux produits et de nouveaux équipements. Recommander les ressources humaines et financières de l'unité et contrôler les dépenses par rapport au budget approuvé. Recommander des modifications aux politiques et faire des réparations. Attribuer le travail au commis de l'unité et préparer un horaire à son intention.

Gérer les activités du personnel infirmier. Guider les responsables d'équipes en ce qui concerne leur rôle, les politiques et procédures de soins hospitaliers et infirmiers, les méthodes de travail et les mesures d'éradication de l'infection. Déterminer les besoins en formation du personnel et collaborer à la mise en oeuvre d'un programme de formation. Superviser les programmes de soins élaborés par les responsables d'équipe. Participer à la sélection et à l'évaluation du personnel. Résoudre des cas de soins difficiles reliés aux problèmes tels que la gestion de la phase aiguë d'une maladie. Coordonner l'échange de renseignements entre les clients, leurs proches et les fournisseurs de soins. Gérer les finances des clients administrés. Assurer la collecte et la validité de l'information relative à la classification des patients. S'assurer que le personnel de l'unité respecte les normes des pratiques infirmières, la documentation et le code professionnel de déontologie. Promouvoir une bonne qualité de vie pour les clients et le personnel.

Réviser et autoriser le traitement et les programmes d'activités pour l'unité. Réviser systématiquement l'application des techniques de soins de santé et des mesures de sécurité, des mesures de prévention de l'infection, des accidents, des incidents et d'incendie par des employés professionnels et auxiliaires. Conseiller le personnel sur les politiques et procédures administratives et hospitalières et de soins infirmiers. Prendre des mesures disciplinaires. Évaluer le résultat des soins fournis par le personnel subordonné et évaluer la réalisation d'objectifs à l'aide de critères qualitatifs et quantitatifs. Représenter les services des soins infirmiers à des assemblées d'équipes multidisciplinaires. Veiller à l'observation des procédures régissant les narcotiques et les drogues contrôlées et le bon fonctionnement des équipements et des appareils d'urgence.

Transmettre à l'équipe des soins de santé et au superviseur des renseignements concernant des questions administratives et l'état des soins aux patients.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

4

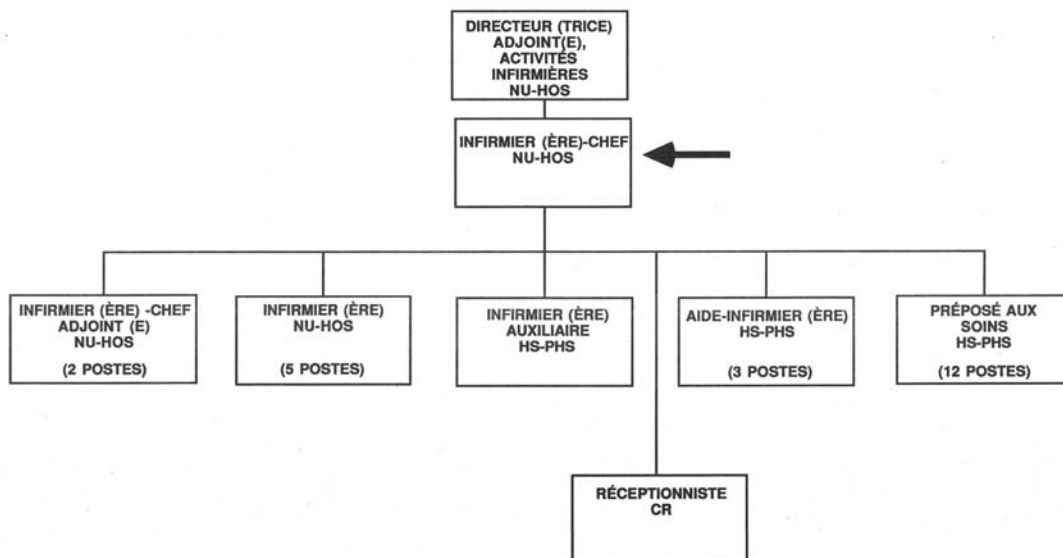
Le travail exige la planification et la fourniture de soins infirmiers directs ainsi que la coordination d'activités cliniques et d'autres activités pour l'unité. Le superviseur hiérarchique donne des directives en matière de procédures, de politiques et de questions d'ordre clinique et administratif. Des conseils sont donnés au personnel professionnel et auxiliaire concernant les techniques et les procédures de soins infirmiers.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion 4

Gérer la prestation de services infirmiers offerts 24 heures sur 24 à l'intérieur d'une unité et informer le superviseur des besoins dans l'unité. Superviser et évaluer le personnel, contrôler les dépenses et recommander les ressources requises. S'assurer que le personnel auxiliaire observe les procédures de soins infirmiers.

Répercussions 4

Les activités ont une influence sur le traitement et la réadaptation de clients dans une unité d'hôpital. Des recommandations au superviseur peuvent modifier les politiques proposées. Les recommandations concernant l'utilisation du personnel et l'organisation du travail influent sur la qualité et la continuité des soins.



4.3

Sciences infirmières
Sous-groupes infirmiers d'hôpital
D.P.-R., n.º 9

TB-3430-5-4

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 5

Niveau: HOS-5

Titre descriptif: Infirmier éducateur interne

Sous l'autorité du directeur adjoint des Services infirmiers, Éducation et assurance de la qualité:

Conseiller, à titre de personne ressource en clinique, les infirmiers et les gestionnaires des soins infirmiers sur la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes de soins infirmiers. Évaluer des cas de patients difficiles. Compiler des données propres à l'unité et relatives à tout l'hôpital sur les niveaux de classification des patients et recommander des niveaux d'embauche à la direction. S'assurer que les patients sont classés dans la catégorie adéquate.

Faire des recherches et communiquer des nouveaux développements dans la théorie et la pratique des soins infirmiers. Recommander et apporter des modifications aux techniques de soins infirmiers.

Analyser les besoins en formation. Élaborer, planifier et mettre en oeuvre des activités de formation pour satisfaire aux besoins permanents en fait d'éducation de personnes ou de groupes d'infirmiers. Élaborer des instruments d'évaluation et de validation de la formation pour mesurer l'efficacité de la formation. Évaluer les ressources en éducation au niveau de la collectivité, aux niveaux provincial et national et utiliser des ressources appropriées. Au cours de l'orientation et en classe, évaluer le rendement des nouveaux employés de l'unité. Entraîner le personnel en faisant la démonstration des traitements, des aptitudes de communication, des techniques de participation de groupe et des approches thérapeutiques au soin des patients et d'autres fonctions relatives aux soins infirmiers.

Planifier, organiser, mettre en oeuvre et évaluer les programmes d'éducation en soins infirmiers, les programmes d'orientation générale et d'orientation spécifique à l'unité.

Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes d'assurance de la qualité. Élaborer des indicateurs de rendement et recommander des priorités pour le programme d'assurance de la qualité. Valider l'efficacité des instruments d'évaluation. Au moyen de programmes d'assurance de la qualité, analyser la pratique des soins infirmiers et faire des recommandations aux gestionnaires des soins infirmiers.

Élaborer des programmes de recherche, mettre en oeuvre des activités de recherche, compiler les données, formuler des conclusions et présenter des résultats au personnel des soins infirmiers.

Représenter le programme de formation en soins infirmiers à des comités tels que ceux de la bioéthique, de l'éradication de l'infection et de l'assurance de la qualité. Préparer des guides d'évaluation pour la sélection de nouveaux employés. Faire des exposés sur la psychogériatrie devant les organismes professionnels provinciaux et les établissements d'éducation.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

5

Le travail exige la planification et la prestation de programmes de formation interne et constitue un service de ressources cliniques pour un groupe d'unités. Le travail exige aussi la prestation de conseils d'ordre clinique et administratif à un groupe d'unités au sujet de la planification de soins infirmiers. Le superviseur hiérarchique donne des

directives en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de programmes de formation interne. Enseigner les techniques aux nouveaux employés au cours de l'orientation et enseigner au personnel professionnel et auxiliaire l'élaboration de plans de soins infirmiers et de procédures de soins infirmiers.

Degré

Responsabilité en matière de gestion
et services de consultation en gestion

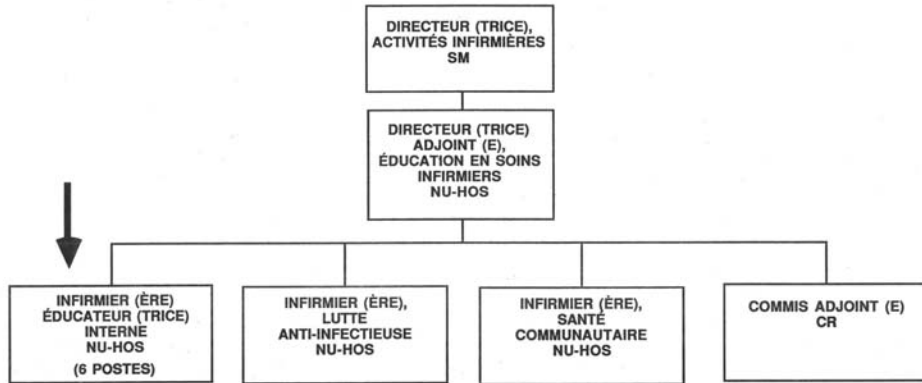
4

Élaborer, planifier, mettre en oeuvre et évaluer les programmes de formation interne à l'intérieur d'un groupe d'unités. Au cours de l'orientation, affecter, former et surveiller les employés et évaluer leur rendement. Choisir et acquérir des ressources pédagogiques. Agir à titre de personne ressource en clinique pour un groupe d'unités et conseiller le superviseur sur les besoins en matière de formation. Analyser la qualité des soins infirmiers et élaborer et recommander des techniques et procédures en matière de soins infirmiers.

Répercussions

5

Les activités comprenant l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de formation internes ont une influence sur le traitement et la réadaptation de clients dans un groupe d'unités. Les activités de recherche influent sur l'élaboration de programmes. Les décisions facilitent la mise en oeuvre de politiques au moyen de la formation interne. Le travail exige la planification, l'élaboration et la mise en oeuvre d'instruments de vérification et de mesure qui contribuent au programme d'assurance de la qualité et, partant, à la qualité des soins.



5.3

Sous-groupe: Sciences infirmières
Infirmiers d'hôpital
D.P.-R. 028-0616

TB-3430-5-03
028-0616

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 6

Niveau: HOS-5

Titre descriptif: Coordonnateur

Sous l'autorité du directeur adjoint des Activités infirmières:

Planifier, coordonner, contrôler et assurer la continuité des soins infirmiers dans l'institution ou une partie de l'institution les soirs, les nuits, les jours fériés et les fins de semaine. Communiquer au personnel infirmier et aux gestionnaires des soins infirmiers toute l'information de nature clinique et administrative. Faire des rondes, évaluer la qualité des soins et adopter des correctifs pour répondre aux besoins immédiats. Guider, informer, orienter et soutenir les infirmiers-chefs adjoints dans leurs fonctions de supervision. Surveiller le rendement des infirmiers-chefs adjoints et recommander des évaluations à l'infirmier chef. Participer à la révision de l'évaluation du rendement, au comité de sélection et de classification. Conseiller le personnel sur des politiques et procédures administratives; interpréter les conventions collectives et résoudre les problèmes liés au rendement et à la discipline.

Enquêter sur des plaintes des clients, de leur famille ou des employés. Agir à titre de défenseur des patients. Résoudre des problèmes plus sérieux d'ordre clinique et administratif tels que des admissions d'urgence à l'hôpital. Favoriser la création et le maintien d'une bonne qualité de vie pour les clients et le personnel.

S'assurer que le matériel est fourni aux équipes de travail. Assurer la liaison avec les pharmacies, les laboratoires, la police, les agences de santé et d'autres hôpitaux. S'assurer qu'un nombre suffisant d'employés sont disponibles pour répondre aux besoins opérationnels. Contrôler les heures supplémentaires. Former le personnel dans l'utilisation du matériel et recommander l'acquisition de fournitures et de matériel.

Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du programme d'assurance de la qualité.

Déterminer les besoins en formation et coordonner les horaires pour permettre au personnel de participer et d'utiliser le matériel et les ressources aux fins de formation. Orienter et former le personnel.

Assister aux réunions de gestionnaires et de comités. Proposer des solutions aux problèmes d'ordre clinique et administratif et planifier des interventions et des stratégies pour répondre aux objectifs de l'unité et du secteur. Réviser la documentation, assister aux conférences et communiquer l'information compilée.

Enquêter sur les incidents mettant en cause le personnel, les clients et les visiteurs, et les signaler. S'assurer que les règlements relatifs à la prévention des accidents et des incendies sont respectés.

Contrôler la pharmacie de nuit. Examiner et évaluer les cas d'urgence parmi les employés et les visiteurs et assister le médecin de service dans les cliniques ou pendant les urgences.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

5

Le travail exige la supervision des soins infirmiers directs, la coordination des activités cliniques et autres, l'analyse du travail et la recommandation de méthodes pour l'amélioration du service infirmier. Le travail comporte la responsabilité d'un groupe

d'unités. En outre, le travail exige l'exercice de la responsabilité première pour des situations cliniques et certaines situations administratives qui exigent une intervention immédiate après les heures normales de travail. Le superviseur hiérarchique donne des directives au sujet de la politique institutionnelle et des procédures. Des conseils sont donnés au personnel infirmier concernant la résolution de problèmes liés au service infirmier de qualité maximale.

Degré

Responsabilité en matière de gestion
et services de consultation en gestion

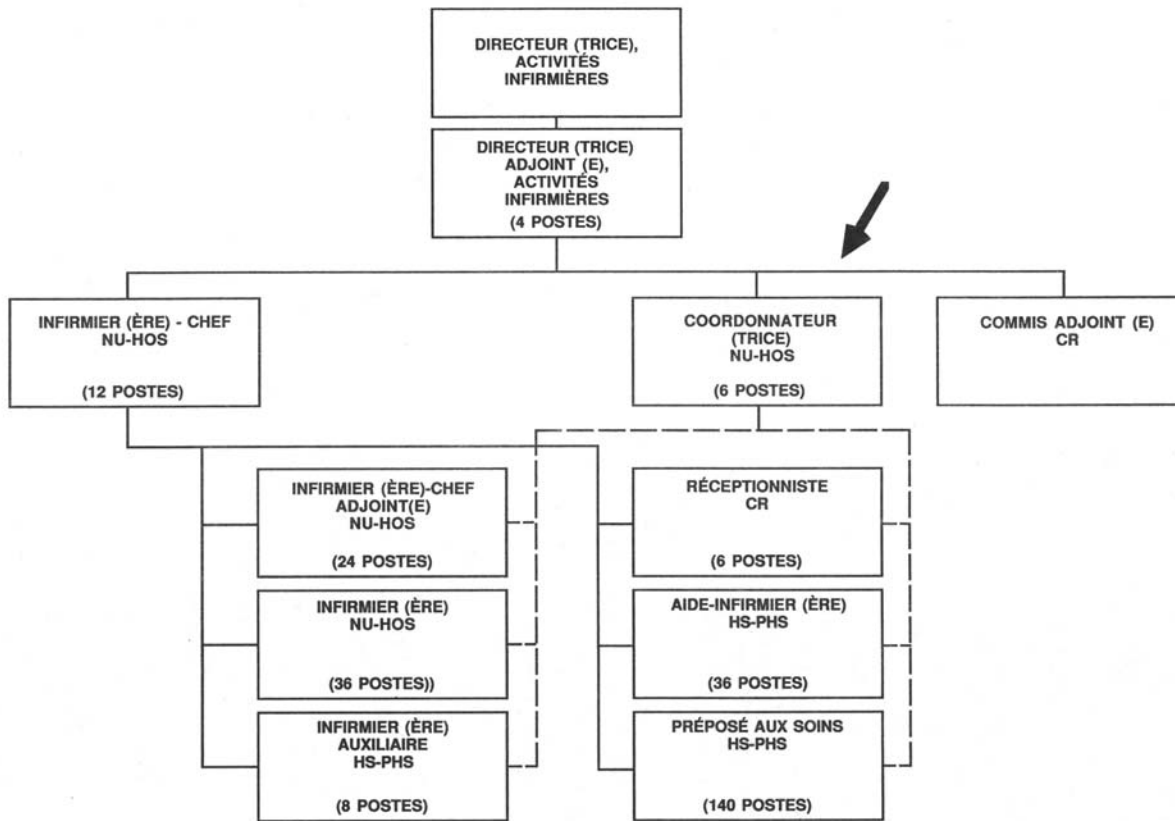
5

Gérer la prestation de services infirmiers à l'intérieur d'un groupe d'unités. Superviser et affecter le personnel pour répondre aux changements dans les exigences opérationnelles, contribuer aux évaluations de rendement et prendre des mesures disciplinaires. Veiller à la disponibilité du matériel et de l'équipement pour un groupe d'unités. Autoriser des adaptations à des méthodes et veiller à ce que le personnel observe les procédures de soins infirmiers. Déterminer et recommander les modifications aux techniques infirmières.

Répercussions

5

Les activités ont une incidence sur le traitement et la réadaptation de clients dans un groupe d'unités. Les recommandations influent sur l'élaboration de politiques hospitalières. Les décisions sur les changements à apporter à l'exécution des programmes influent sur la qualité et la continuité des soins de santé.



6.3

Sous-groupes: Infirmiers d'hôpital
D.P.-R.n°6
Sciences infirmières

TB 3430-5-6
028-0616

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 7

Niveau: HOS-5

Titre descriptif: Chef, Services de santé

Sous l'autorité du directeur adjoint du pénitencier:

Diriger des services de santé à l'intérieur d'un établissement correctionnel. Former, superviser et évaluer le personnel préposé aux soins de santé. Évaluer l'efficacité de services infirmiers et mettre en oeuvre des programmes d'amélioration de la qualité.

Planifier et coordonner les programmes d'orientation, de formation interne et d'éducation permanente. Coordonner les horaires pour permettre la participation et l'utilisation par le personnel du matériel et des ressources aux fins de formation.

Élaborer et mettre en oeuvre des programmes de soins d'urgence et courants. Contribuer à l'élaboration de consignes permanentes de soins de santé en clinique et s'assurer que le personnel les observe. Élaborer les politiques et les normes de services infirmiers dans l'établissement. Élaborer des consignes administratives permanentes et des plans d'urgence conformément aux directives du commissaire et aux consignes permanentes des établissements correctionnels. Recommander des améliorations au système de déclaration. Veiller à l'observation des normes de la pratique et de la documentation infirmière.

Superviser et exécuter des tests de diagnostic en laboratoire. Organiser le travail. Commander, stocker et contrôler tous les médicaments et fournitures.

Recommander le budget du centre des soins de santé de l'établissement au titre des ressources humaines, financières et matérielles. Contrôler les dépenses et prévoir les besoins. Analyser les besoins en locaux et en programmes et faire des recommandations pour l'utilisation des installations existantes, des agrandissements et des nouveaux bâtiments. Encourager et établir des relations efficaces avec les clients, le personnel de l'établissement, les agences communautaires et les organismes desservant le centre de santé.

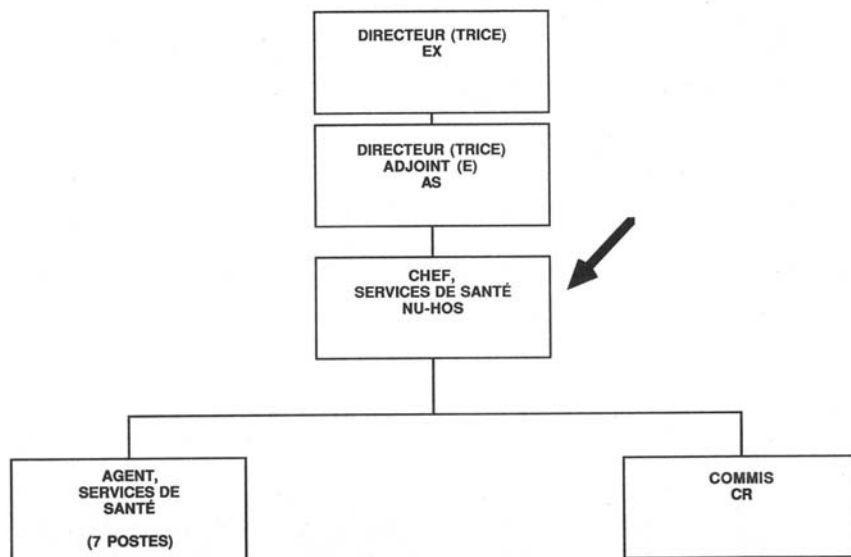
Mener des enquêtes dans l'établissement. Enquêter sur les plaintes du personnel et des délinquants ou sur leurs griefs et y répondre. Participer aux comités de sélection. Représenter le centre de santé aux comités de l'établissement et aux comités inter divisionnaires.

Assurer des ressources consultatives communautaires, telles que les spécialistes en soins médicaux et en formation, là où ces services ne sont pas fournis par le Service correctionnel du Canada. Négocier les marchés pour des services médicaux et de soins de santé. Fournir des services de diagnostic et de radiologie.

Assurer la liaison avec l'unité d'admission du centre régional psychiatrique et du centre de traitement et participer à divers comités tels que les comités des usagers, pour le centre psychiatrique régional.

Faire des exposés devant les membres de clubs philanthropiques, d'organisations professionnelles, et d'agences d'assistance post-pénales et le personnel des hôpitaux au sujet des programmes du centre de santé.

Particularités	Degré
Complexité et responsabilité professionnelles	5
<p>Le travail exige la supervision des services de santé directs et la prestation de la formation sanitaire aux personnes et aux groupes. Le travail exige également la coordination d'activités cliniques et d'autres activités, l'analyse du travail et la recommandation de méthodes pour l'amélioration des services de soins infirmiers. Le travail comporte la responsabilité des soins de santé aux délinquants dans un établissement correctionnel. En outre, le travail requiert la prestation de conseils à d'autres divisions sur les questions liées aux soins de santé. Le superviseur hiérarchique donne des directives sur la politique et les procédures de l'établissement alors que le superviseur fonctionnel fournit des directives sur les politiques et les procédures relatives aux services de santé. Des conseils sont donnés au personnel infirmier concernant la résolution de problèmes liés aux services de santé et aux procédures et politiques de l'établissement.</p>	
Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion	5
<p>Gérer la prestation des services de santé offerts 24 heures sur 24 à l'intérieur d'un établissement correctionnel. Superviser, évaluer et affecter le personnel. Prendre des mesures disciplinaires. Contrôler et gérer le budget des ressources humaines et financières consacrées aux soins de santé. Établir et autoriser des techniques, des méthodes et des procédures en matière de soins infirmiers.</p>	
Répercussions	5
<p>Les activités influent sur le traitement et la réadaptation de clients à l'intérieur d'un établissement correctionnel. Les décisions se répercutent sur les politiques de l'unité des soins de santé. Les recommandations influent sur l'élaboration de politiques institutionnelles, régionales et/ou nationales. Les décisions sur les changements au système de prestation des services de santé ont une incidence sur la qualité des soins infirmiers.</p>	



7.3

Sous-groupe: Sciences Infirmières
Infirmiers d'hôpital
D.P.-R. n° 7

TB 3430-5-7
028-0616

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 8

Niveau: HOS-6

Titre descriptif: Directeur adjoint, Activités infirmières

Sous l'autorité du directeur des Activités infirmières:

Planifier, diriger et contrôler les soins infirmiers 24 heures sur 24 dans un secteur d'un hôpital. Établir des objectifs et des buts pour les soins infirmiers en conformité avec la philosophie de la direction des soins infirmiers. Évaluer et recommander des programmes de soins infirmiers. Veiller à ce que les activités, les techniques et les procédures de soins d'infirmiers satisfassent aux exigences en matière d'agrément. Contribuer à l'élaboration et à l'établissement de normes relativement aux soins infirmiers.

Planifier et mettre en œuvre le programme d'assurance de la qualité dans le secteur. Évaluer la qualité et la continuité des soins infirmiers. Collaborer avec d'autres chefs de département en vue de fournir une approche multidisciplinaire aux soins et aux traitements.

Enquêter sur les incidents et les plaintes des clients, de leurs familles et d'autres personnes, les analyser et les consigner, et recommander des solutions.

Faciliter la communication entre tout le personnel au sein de la direction des soins infirmiers. Assurer la mise en œuvre effective du système de classification des patients. Recommander des niveaux de dotation en conformité avec les profils de classification des patients dans l'unité.

Planifier et contrôler les ressources humaines, financières et matérielles du secteur. Prévoir et recommander des exigences à court et à long terme en matière de personnel, de matériel et de finances. Recommander la structure organisationnelle, déterminer les besoins en matière de dotation et recruter le personnel. Coordonner la préparation des budgets annuels et pluriannuels et des rapports sur les écarts.

Assurer l'élaboration et la révision des guides de politiques opérationnelles et administratives.

Vérifier et autoriser les horaires de travail et les congés spéciaux. Veiller à l'uniformité de l'interprétation et de l'application des conventions collectives et des politiques et des procédures relatives au personnel.

Déterminer les besoins en formation et assurer la participation du personnel aux programmes de formation interne et d'orientation. Se réunir régulièrement avec le personnel et promouvoir une approche multidisciplinaire à l'égard des services de santé. Discuter des résultats des traitements avec l'équipe multidisciplinaire et proposer des solutions de rechange ou des correctifs.

Évaluer l'information, les données et les rapports sur les tests effectués auprès des consommateurs concernant l'équipement et le mobilier de soins infirmiers et recommander des achats en conséquence.

Représenter la direction des soins infirmiers à des comités tels que ceux de l'éradication de l'infection, des archives médicales et de la liaison médico-infirmières. Présider des comités de soins infirmiers tels que les comités des incidents mettant en cause les médicaments, les comités d'hygiène et de sécurité et les comités de pharmacologie et des soins infirmiers. Présider le comité des infirmiers-chefs du secteur. Assurer la liaison avec d'autres disciplines professionnelles en vue de maintenir la continuité des soins et l'intégration des services infirmiers avec d'autres services

hospitaliers. Résoudre des problèmes complexes d'ordre clinique et administratif, comme, par exemple, le placement ou le mouvement des clients entre les départements, les institutions ou de la collectivité. Enquêter sur des questions particulières et faire des recommandations en vue d'améliorer le rendement des programmes de soins infirmiers. Travailler en collaboration avec les infirmiers éducateurs internes en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes de formation et d'assurance de la qualité et de la détermination de la résolution des problèmes d'ordre clinique liés aux soins infirmiers.

Surveiller l'élaboration de politiques et de procédures de soins infirmiers. S'assurer que de telles politiques respectent les lois fédérales et provinciales sur la santé.

Superviser un secteur de services infirmiers composé de neuf à dix départements occupant quatre à cinq étages et comprenant environ deux cents employés dans les groupes de soins infirmiers et de services hospitaliers. Établir les priorités de travail et des critères d'évaluation du rendement. Surveiller les pratiques de gestion du personnel dans le secteur, notamment l'évaluation du rendement, la formation et les mesures disciplinaires. Préparer les évaluations de rendement des subordonnés immédiats.

Faire des recherches sur les nouvelles tendances en soins infirmiers et les progrès dans la pratique de l'administration, de la formation et des activités en clinique. Agir à titre de personne ressource pour les programmes de formation. Faire des exposés auprès d'organismes professionnels, d'autres organismes de services de santé et des établissements d'éducation sur les programmes et les questions d'actualité.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

6

Le travail comporte l'évaluation de l'efficacité, la direction, l'administration et de tout le programme de soins infirmiers dans un groupe d'unités ou un hôpital, en plus de la prestation de conseils sur des questions liées aux services de santé à d'autres départements de l'institution. Le travail exige aussi l'établissement de normes, le maintien de soins infirmiers de qualité à l'hôpital et la résolution de problèmes complexes d'ordre clinique. En outre, la direction de la participation du personnel à des projets de recherches figure parmi les fonctions. Le superviseur hiérarchique donne des directives sur des objectifs de l'institution et le superviseur fonctionnel en donne sur les politiques de l'administration des soins infirmiers. Des conseils sont donnés sur la politique et les procédures institutionnelles et sur des questions d'ordre clinique et administratif.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion

6

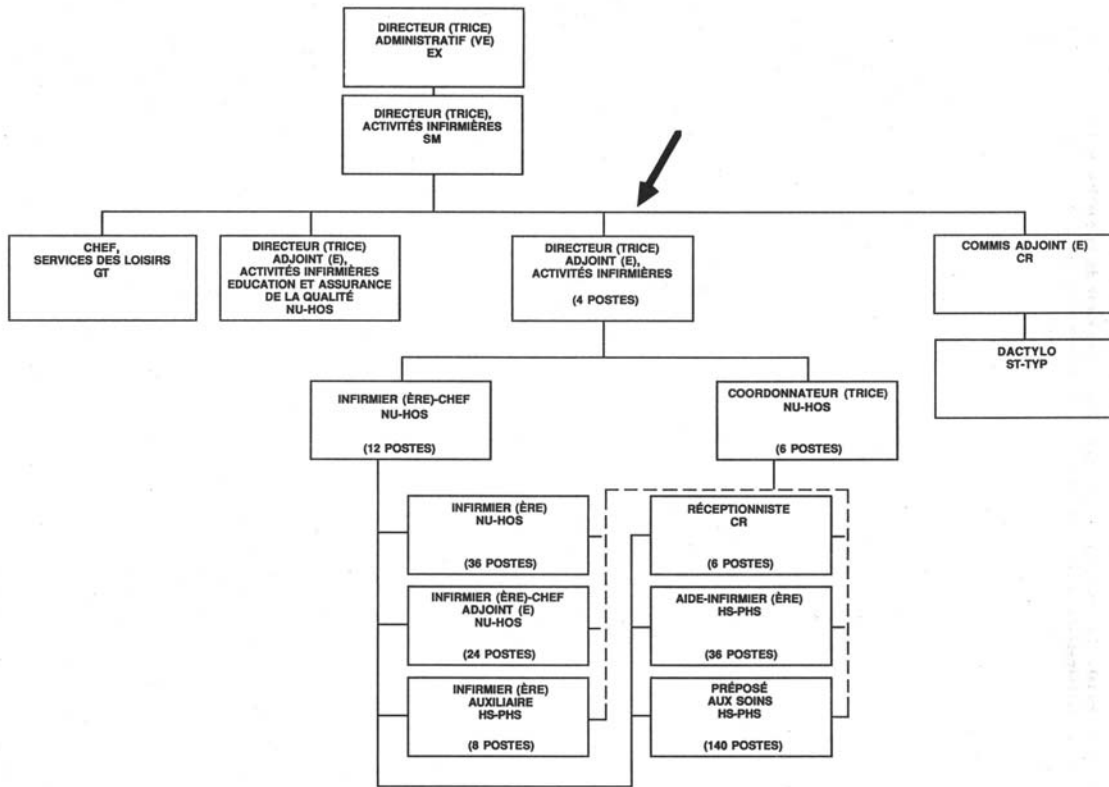
Gérer la prestation de services de soins infirmiers prodigués jour et nuit à l'intérieur d'un groupe d'unités et conseiller les superviseurs sur l'organisation du service de soins infirmiers. Superviser, évaluer et affecter le personnel. Prendre des mesures disciplinaires. Proposer des ressources humaines pour répondre aux changements dans les exigences des programmes, recommander et contrôler le budget consacré aux ressources humaines et financières. Autoriser des techniques et procédures de soins infirmiers.

Répercussions

6

Les activités influent sur le traitement et la réadaptation de patients dans un groupe d'unités. Les décisions se répercutent sur les politiques des services infirmiers, les politiques générales de l'hôpital et l'élaboration des programmes à l'intention des

patients à l'hôpital. Les décisions sur les programmes d'assurance de la qualité et les réactions aux vérifications influent sur la qualité et la continuité des soins infirmiers.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 9

Niveau: CHN-3

Titre descriptif: Infirmier en santé communautaire

Sous l'autorité de l'infirmier en charge, Centre de santé:

Organiser, mettre en oeuvre et gérer un programme complet de soins infirmiers en santé communautaire pour les habitants de la réserve Peigan. Fournir des soins prénatals et post-natals. Enseigner des cours prénatals, visiter les foyers et recommander aux patients d'autres centres. Animer des cliniques de santé pour les enfants. Immuniser les enfants et conseiller les parents de nouveau-nés et d'enfants d'âge préscolaire.

Travailler en collaboration avec des enseignants et agir à titre de personne ressource pour le programme de santé à l'école. Interpréter les objectifs du programme pour les enseignants et discuter des problèmes de santé. Faire des évaluations physiques des élèves et les adresser aux services appropriés. Veiller à l'immunisation des enfants à l'école. Suivre les problèmes de santé des enfants avec les personnes qui leur fournissent des soins.

Organiser des cliniques et visiter les foyers pour suivre des clients atteints de maladies contagieuses et les personnes qui entrent en contact avec elles.

Enseigner l'éducation sanitaire selon les besoins de la collectivité. Fournir des conseils aux personnes et aux groupes.

Dans des situations d'urgence, gérer le traitement des clients en l'absence d'un médecin. Faire les premiers diagnostics, prendre des mesures pour la prestation des premiers soins et prendre les dispositions nécessaires pour le renvoi des patients vers l'établissement médical le plus proche et pour leur transport.

Élaborer et mettre en oeuvre des programmes d'éducation sanitaire à l'intention de particuliers et de groupes dans la collectivité en fonction de leurs aspirations et de leurs besoins. Suivre les clients atteints de maladies chroniques. Tenir un registre pour ces clients, animer des cliniques de santé ou visiter des foyers et dispenser des médicaments pour répondre à leurs besoins.

Planifier et mettre en oeuvre des projets conjoints reliés à la santé avec la province, d'autres ministères et des organismes de bénévoles. Soutenir et encourager les initiatives et les efforts de la collectivité menant à la prise en charge de la responsabilité des services de santé.

Évaluer les besoins en matière de santé de la communauté et, de concert avec des représentants d'autres disciplines et d'autres services communautaires, déterminer les priorités des programmes de santé. Réviser les données statistiques au sujet de la morbidité et de la mortalité dans la collectivité. Contribuer à l'évaluation de l'efficacité des programmes de soins infirmiers dans la collectivité.

Prendre des dispositions pour que le personnel de la zone et les spécialistes de soins médicaux visitent le centre. Tenir des archives relatives aux soins infirmiers. Déterminer s'il y a lieu de commander des fournitures et du matériel. Attribuer le travail au personnel subordonné et donner des conseils aux représentants en santé communautaire sur les pratiques de la santé communautaire.

9.2

Particularités Degré

Complexité et responsabilité professionnelles 3

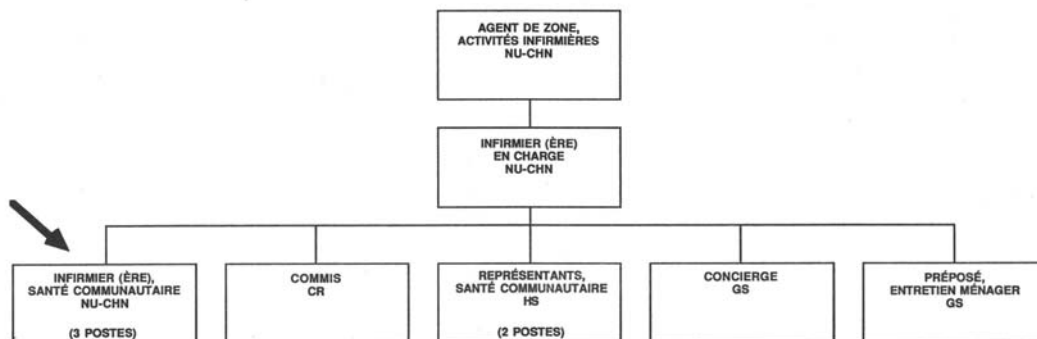
Le travail exige la planification et la mise en oeuvre de programmes de soins infirmiers en santé communautaire pour les personnes, les groupes et les collectivités. Le travail exige aussi la planification et la prestation de services de soins infirmiers en santé communautaire à l'intérieur d'un centre de santé, la détermination des besoins et le renvoi des clients aux services appropriés, l'adaptation et l'interprétation de programmes de soins infirmiers en santé communautaire selon les normes culturelles de la clientèle. En outre, le travail exige la collaboration avec les dirigeants de la collectivité en vue d'améliorer la capacité de la communauté d'assumer la responsabilité des services de santé. Le superviseur hiérarchique donne des directives et des clarifications concernant les questions liées aux soins infirmiers en santé communautaire. Des conseils sont donnés au personnel de santé non professionnel et au personnel de soutien administratif.

Responsabilité en matière de gestion
et services de consultation en gestion 3

Planifier, mettre en oeuvre, évaluer et coordonner les soins infirmiers en santé communautaire fournis aux personnes, aux groupes ou aux collectivités desservis par un centre de santé. Attribuer le travail au personnel subordonné, commander des fournitures et du matériel et tenir des dossiers. Assurer la prestation des soins infirmiers en santé communautaire selon les directives et adapter les interventions pour répondre aux besoins de la collectivité et des clients.

Répercussions 3

Les activités influent sur l'état de santé et les conditions de santé environnementale des personnes, des groupes et des collectivités desservis par le centre de santé, ainsi que sur la compréhension des pratiques de soins de santé, de prévention des maladies et de promotion de la santé par les personnes, les groupes et les collectivités desservis. Le travail exige la participation aux activités d'assurance de la qualité.



9.3 Sciences infirmières
Sous-groupes: Infirmiers en santé communautaire
D.P.-R. n° 9

10.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 10

Niveau: CHN-3

Titre descriptif: Infirmier en santé au travail

Sous l'autorité de l'infirmier superviseur en hygiène au travail:

Fournir des services de soins infirmiers en hygiène au travail aux employés du gouvernement fédéral. Évaluer les besoins en services de santé des employés et des ministères clients. Planifier et organiser des services et élaborer des programmes conformément aux directives du Conseil du Trésor et de Santé et Bien-être social Canada pour satisfaire les besoins des clients. Assurer la coordination des activités et l'échange d'information avec les agences communautaires et avec les ministères clients.

Établir un système confidentiel de collecte et de recherche de l'information à l'intérieur de l'unité des soins de santé. Tenir des archives et des rapports sur la santé qui soient légalement acceptables. Analyser l'information et préparer des relevés statistiques et d'autres relevés. Suivre les tendances et les progrès signalés dans la documentation sur différents sujets liés aux services médicaux, aux services de soins infirmiers et à l'hygiène au travail. Assister à des conférences et à des séances d'éducation internes. Gérer l'unité de soins et ses satellites. S'assurer de la bonne marche de l'équipement. Commander des fournitures, des médicaments et du matériel didactique à l'intention des clients. Assurer le respect des normes d'aseptisation et de propreté. Veiller au respect du caractère confidentiel des archives et à la sécurité de l'unité.

Établir des rapports professionnels avec les organisations d'employés et adopter une position de neutralité dans les différends avec la direction.

Assurer la liaison avec la direction et obtenir sa coopération dans la mise en oeuvre de divers programmes tels que les programmes d'évaluation de l'hygiène au travail, le programme d'évaluation physique, l'évaluation des dangers pour la santé, la forme physique, l'hypertension et l'éducation sanitaire. Faire des exposés devant des groupes d'employés et de gestionnaires sur les programmes de services de santé et les programmes spéciaux. Enseigner aux employés comment maintenir leur propre niveau maximal de santé. Organiser des expositions de matériel de promotion de la santé. Rédiger des articles pour des bulletins et d'autres publications.

Cerner les problèmes de santé et leurs causes possibles, qu'elles soient reliées au travail ou à d'autres sources. Évaluer le besoin de recherches spéciales, d'antécédents cliniques complets ou d'un examen partiel d'un employé, mener ou commander des enquêtes spéciales, telles que des tests de fonctionnement pulmonaire, des électrocardiogrammes, des audiogrammes ou des prélèvements sanguins. Interpréter les résultats des tests aux employés et les adresser aux services appropriés. Faire des évaluations d'hygiène au travail pour les employés à haut risque.

Effectuer les traitements infirmiers et fournir des médicaments pour alléger des maux mineurs au travail. Évaluer l'état des blessures et commencer des traitements d'urgence ou d'autres traitements infirmiers. Faire évacuer des employés malades ou blessés selon la procédure en place dans le ministère de l'employé. Fournir le traitement pour les maladies chroniques suivant l'ordonnance du médecin de famille, à savoir l'administration d'injections, la surveillance de la pression sanguine et les changements de pansements.

Fournir un service confidentiel d'orientation des employés ayant des besoins spécifiques (programme d'assistance aux employés). Fournir des conseils aux employés.

10.2

Déterminer et interpréter les limites imposées par un handicap et conseiller l'employé et la gestion sur l'adaptation aux exigences du travail, y compris les séquences travail/repos après la maladie ou les blessures.

Contribuer aux activités d'orientation et de développement du personnel et au travail pratique des étudiants. Animer des séminaires à l'intention des infirmiers. Participer aux comités de travail inter-organismes sur le développement d'instruments pédagogiques et promotionnels aux fins d'utilisation au travail.

Surveiller les facteurs environnementaux qui influent sur la santé et la sécurité des employés. Visiter les lieux de travail pour déterminer les risques pour la santé. Consulter les agents de santé environnementale et les médecins au sujet des conditions de travail susceptibles de poser des risques pour la santé. Conseiller le personnel de gestion et le personnel de la sécurité sur des correctifs spécifiques à prendre au sujet de risques particuliers au travail. Démontrer et interpréter les mesures de prévention des accidents et des maladies liés au travail. S'assurer que des procédures normalisées sont en place pour l'évacuation sanitaire d'urgence. Recommander aux ministères clients d'amorcer des enquêtes spéciales sur le niveau du bruit, la toxicité, la radioactivité, l'éclairage et la chaleur. Établir des dossiers de risques individuels pour les employés. Agir à titre de membre de comités de sécurité et des urgences. Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes de sécurité au travail et de programmes pédagogiques. Consigner et diffuser les résultats des activités de surveillance du milieu.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

3

Le travail exige la planification et la mise en oeuvre de programmes de soins infirmiers en hygiène au travail pour les personnes et les groupes de fonctionnaires desservis par une infirmerie de la fonction publique ou par ses satellites, l'enseignement de modes de vie sains, la prestation de conseils aux employés et le maintien d'un environnement de travail sûr et sécuritaire dans la fonction publique. En outre, le travail exige la détermination des risques pour l'hygiène au travail et la prestation de services de traitement d'urgence et de soins infirmiers au lieu de travail. Le superviseur hiérarchique donne des directives et des clarifications concernant des questions liées aux soins infirmiers en hygiène au travail. Des conseils sont donnés à l'administration quant aux employés qui ont besoin d'une évaluation de santé et quant aux conséquences et aux restrictions, sur le plan professionnel, des maladies, des blessures et des risques au travail. Des conseils sont donnés sur la nécessité d'offrir des programmes d'éducation en matière de santé et de sécurité.

Responsabilité en matière de gestion
et services de consultation en gestion

3

Planifier, mettre en oeuvre, évaluer et coordonner les services de soins infirmiers en hygiène au travail fournis aux personnes et aux groupes de fonctionnaires desservis par une infirmerie. Commander des fournitures et de l'équipement et tenir des dossiers. Exécuter des programmes de soins infirmiers en hygiène au travail selon les directives et adapter les programmes aux besoins de la population cliente.

Répercussions

3

Les activités influent sur l'état de santé des fonctionnaires, les conditions de santé au travail et la compréhension des pratiques de prévention de la maladie et de promotion de la santé par les fonctionnaires. Les activités se soldent également par une productivité accrue et une baisse de l'absentéisme.



11.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 11

Niveau: CHN-4

Titre descriptif: Infirmier en charge

Sous l'autorité de l'agent des soins infirmiers de zone:

Planifier, organiser, diriger et évaluer un service de santé primaire pour la collectivité. Évaluer les indicateurs de santé, déterminer les besoins en fait de programmes et organiser des visites aux cliniques de traitement et dans leurs satellites. Établir un horaire sur appel pour le personnel du poste afin de fournir des services de soins infirmiers et d'urgence 24 heures sur 24.

Prendre les antécédents médicaux, déterminer l'état mental, effectuer une évaluation physique pour des diagnostics différentiels tenant compte des systèmes corporels ci-après: la peau, la tête et le cou, le système respiratoire, le système cardiovasculaire, les veines périphériques, les artères du système lymphatique, le système reproductif, le système gastro-intestinal supérieur et inférieur, le système musculaire et le squelette, le système nerveux et le système génito-urinaire.

Commencer le traitement avec des médicaments selon les consignes médicales permanentes, en consultation ou selon les directives. Donner des conseils, consulter les spécialistes et adresser les clients aux services appropriés.

Fournir des soins prénatals et post-natals. Enseigner des cours prénatals, visiter des gens à domicile et adresser les clients aux services appropriés. Organiser des cliniques de santé pour les enfants. Immuniser les enfants et conseiller les parents de nouveau-nés et d'enfants d'âge préscolaire.

Reconnaître et gérer des problèmes communs de santé qui peuvent être soignés au poste de santé et s'occuper temporairement des clients souffrant de maladies plus sérieuses nécessitant le renvoi vers l'hôpital, y compris les cas ci-après: troubles médicaux communs affectant les adultes; problèmes pédiatriques communs nécessitant une compréhension de la croissance et du développement normaux ainsi que des soins aux enfants bien portants; les conditions obstétriques communes nécessitant une compréhension des soins physiques et émotionnels requis par le client obstétrique normal et le bébé, dans le cycle de maternité; les problèmes génito-urinaires communs; les problèmes d'urgence aigus nécessitant l'intervention médicale et chirurgicale tels que les lacérations, les blessures par armes à feu, les fractures et les brûlures. Assurer le traitement et l'évaluation d'urgence afin d'adresser les clients ayant des troubles orthopédiques aux services appropriés. Gérer temporairement et renvoyer, aux fins de traitement, les clients ayant des troubles psychiatriques aux organismes appropriés.

Planifier, organiser, diriger et évaluer un programme complet de soins infirmiers en santé communautaire à l'intention des habitants de Big Trout Lake. Évaluer les facteurs physiques, sociaux, émotionnels et environnementaux influant sur la santé des personnes et de la collectivité et ajuster le contenu du programme et sa prestation. Attribuer le travail aux infirmiers, aux représentants en santé communautaire et au personnel de soutien de l'équipe de santé. Analyser le rendement et ajuster les plans de travail en conséquence. Déterminer des domaines dans lesquels la prestation du programme peut être améliorée. Instaurer des méthodes améliorées de travail.

Déceler les maladies contagieuses, rechercher les personnes ayant approché les personnes contagieuses et assurer le suivi. Instruire les clients sur la prévention et le traitement des maladies et mettre en oeuvre un programme d'immunisation.

Tenir un registre des clients à haut risque et assurer leur surveillance et leurs soins. Organiser des cliniques de dépistage spéciales pour déterminer les problèmes chroniques tels que le diabète et l'hypertension.

Organiser des classes d'éducation sanitaire spéciales. Travailler en collaboration avec les enseignants et agir à titre de personne ressource dans le cadre du programme scolaire de santé. Conseiller les enseignants sur les évaluations de santé, le dépistage et l'immunisation.

Diriger le personnel en matière d'élaboration et de mise en oeuvre des plans de travail. Choisir, former et évaluer le personnel. Agir à titre d'agent désigné dans le processus d'arbitrage de griefs. Aider les bandes dans la sélection du personnel des soins de santé, tels que les représentants en santé communautaire. Élaborer et mettre en oeuvre des programmes de formation spécifiques internes pour le personnel. Former, orienter et superviser fonctionnellement les représentants en santé communautaire et surveiller leur rendement. Informer l'agent des soins infirmiers de la zone des problèmes décelés. Guider les étudiants en soins infirmiers et leur fournir une expérience pratique.

Organiser et diriger l'administration du poste de soins infirmiers. Assurer la mise à jour et la tenue des dossiers sur les clients et sur des questions administratives. S'assurer que le matériel clinique, les véhicules et les installations sont bien entretenus. Contrôler les stocks de fournitures pour la clinique et le poste des soins infirmiers. Autoriser l'évacuation sanitaire de patients vers des hôpitaux. Faciliter les visites de dentistes, d'optométristes et d'autres spécialistes qui fournissent des services indépendants aux communautés. Rendre compte des activités en services infirmiers.

S'occuper des plaintes et des préoccupations du groupe client. Transmettre les plaintes à l'agent de soins infirmiers de la zone lorsque leur nature dépasse la compétence locale.

Travailler en collaboration avec les représentants des conseils, des organismes communautaires, les comités de santé locaux, les organismes de bienfaisance et d'autres niveaux de gouvernement.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

4

Le travail exige la planification et la prestation de services de santé communautaire et de traitement. Le travail exige aussi la coordination des activités au poste de soins infirmiers. Le superviseur hiérarchique donne des directives sur les programmes, les politiques et les questions d'ordre clinique ou administratif. Des conseils sont donnés aux infirmiers sur la gestion du traitement en clinique et la gestion des urgences, au personnel professionnel et non professionnel sur la mise en oeuvre des programmes de soins infirmiers en santé communautaire, et au personnel sur les procédures administratives.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion

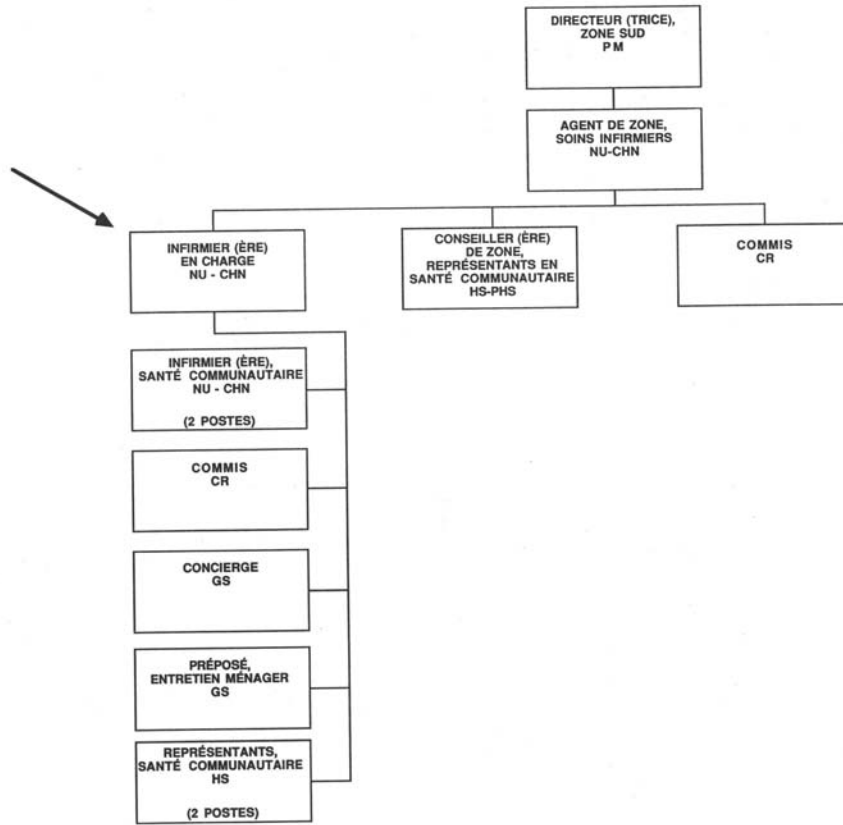
4

Gérer la prestation des services de santé primaires, y compris le traitement et les services de prévention offerts 24 heures sur 24 dans un poste de soins infirmiers sans services médicaux sur place, établir les priorités des programmes et évaluer l'état de la santé communautaire et les conditions de santé environnementale. Superviser et évaluer le personnel subordonné, contrôler les dépenses et recommander des ressources adéquates. Agir à titre de précepteur pour la formation interne en santé communautaire. Veiller à l'observation par le personnel des directives relatives aux soins infirmiers.

Répercussions

4

Les activités influent sur la prestation des services de santé primaires, l'état de santé et les conditions de santé environnementales des personnes, des groupes et des collectivités desservis par l'unité sanitaire. Les décisions ont une incidence sur les politiques du poste de santé. Le travail exige l'évaluation de la qualité des services infirmiers de santé communautaire et de traitement. Les recommandations peuvent influencer sur les politiques et les programmes proposés ainsi que sur la qualité des soins.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 12

Niveau: CHN-6

Titre descriptif: Infirmier éducateur régional

Sous l'autorité de l'agent régional des soins infirmiers:

Planifier, élaborer et mettre en oeuvre un programme d'aptitudes en soins primaires et des programmes de formation internes en santé communautaire. Formuler la philosophie, les objectifs et les lignes directrices relatives aux programmes. Élaborer le programme de formation et son contenu. Élaborer et planifier les activités de santé communautaire et de formation en soins primaires (théoriques et expérimentales). Déterminer les besoins en formation généraux et spécifiques des participants. Élaborer des techniques et des méthodes pour la mise en oeuvre des programmes.

Planifier, mettre en oeuvre et évaluer un programme d'orientation général et culturel pour les nouveaux infirmiers. Déterminer les besoins en orientation des nouveaux infirmiers et les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour accomplir cette orientation. Élaborer et gérer le budget du programme de formation en soins primaires. Contrôler les années-personnes consacrées au programme. Recruter et superviser les stagiaires au programme d'aptitudes en soins primaires. Planifier les activités du programme d'éducation et négocier la participation des représentants régionaux, des zones et de la localité. Suivre, examiner et évaluer la participation à des programmes d'éducation et recommander des stratégies pour l'amélioration. Organiser des activités d'acquisition d'expérience pratique en clinique dans des hôpitaux, aux postes de soins infirmiers et dans des centres de santé. Assurer l'orientation culturelle des étudiants par des réunions avec les représentants des peuples autochtones. Évaluer les effets du programme d'orientation par des visites sur place et déterminer et mettre en oeuvre les modifications requises.

Déterminer, élaborer et modifier les ressources requises pour les programmes d'éducation et de formation en soins infirmiers professionnels. Déterminer, par des discussions avec les représentants des facultés de sciences infirmières d'universités et d'organismes professionnels, les ressources appropriées pour la formation du personnel. Choisir le matériel audio-visuel. Modifier le matériel existant et élaborer de nouveaux outils tels que les vidéo-cassettes, les diapositives et les bandes magnétiques aux fins de distribution au personnel de soins infirmiers de la région. Fournir des conseils sur des innovations en matière de soins infirmiers en santé communautaire et en soins primaires. Effectuer des recherches dans des revues spécialisées, des manuels, des normes et des méthodes d'évaluation. Assurer le maintien d'une banque de données des programmes et ressources didactiques. Évaluer les coûts pour l'utilisation optimale des ressources.

Évaluer les programmes de formation régionaux. Animer des séances d'éducation et de formation. Organiser la contribution de spécialistes, par exemple pour ce qui est de l'orientation culturelle, des soins primaires, de l'administration. Définir les paramètres du contenu didactique à l'intention des personnes ressources participant aux programmes de formation régionaux.

Élaborer des critères pour l'évaluation de l'acquisition de connaissances et de compétences. Adapter, en collaboration avec l'administration centrale, les processus d'éducation et le contenu du programme aux besoins locaux. Évaluer le rendement et la compétence des infirmières participant aux programmes de formation. Évaluer l'efficacité globale des programmes. Fournir des conseils au personnel infirmier en matière de développement professionnel. Fournir des conseils à l'agent des soins infirmiers régional et au superviseur sur le rendement et les possibilités de leur personnel infirmier.

Participer aux projets de recherches, aux réunions et aux comités de professionnels. Faire des exposés devant des organismes professionnels et internationaux, à des conférences et dans des établissements de formation, sur les soins primaires. Établir la crédibilité du programme et son acceptation par les collectivités et les organisations autochtones.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

6

Le travail exige la détermination et la mise en oeuvre des compétences en soins primaires et des programmes de formation et d'orientation internes en santé communautaire. Le travail exige également la prestation de conseils de spécialistes aux infirmiers et à d'autres membres de l'équipe dans la région au sujet de la mise en oeuvre de programmes de soins infirmiers et de traitement en santé communautaire. Le superviseur fonctionnel donne des directives sur l'élaboration et la mise en oeuvre du programme de compétences en soins primaires. Le travail comporte l'instruction des infirmiers inscrits au programme de compétences en soins primaires sur les fonctions étendues en matière de gestion et de traitement des urgences médicales.

Responsabilité en matière de gestion
et services de consultation en gestion

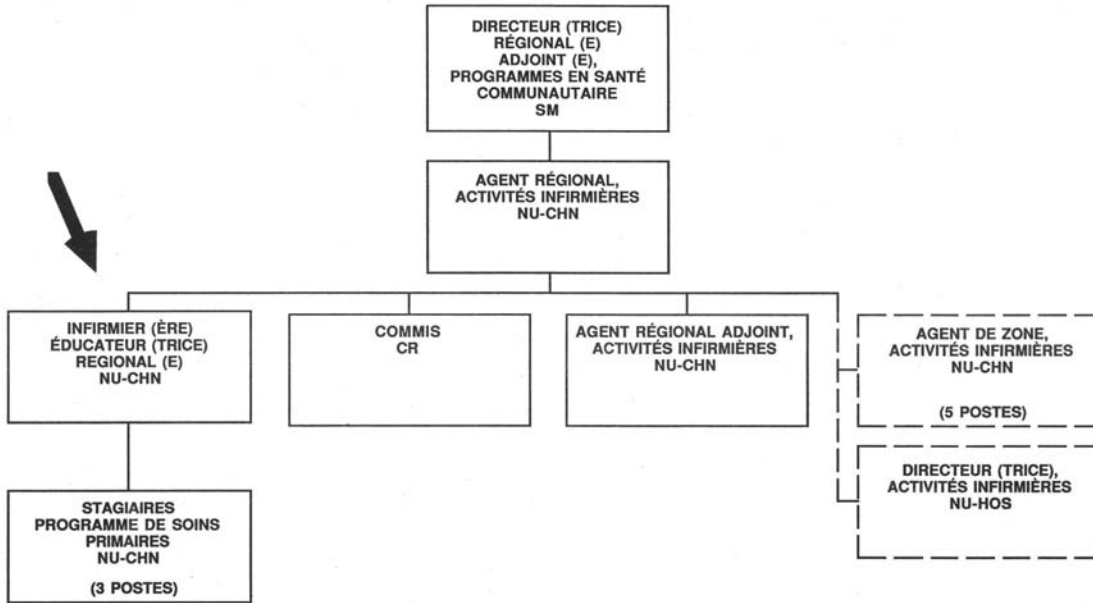
5

Élaborer, planifier, mettre en oeuvre, surveiller et évaluer un programme de compétences en soins primaires pour les infirmiers dans la région et gérer les occasions de formation pour les fonctions étendues des infirmiers en santé communautaire dans des hôpitaux universitaires. Surveiller et évaluer le rendement des stagiaires. Élaborer et contrôler le budget des ressources financières et humaines du programme de compétences en soins primaires. Agir à titre de personne ressource clinique pour la région et enseigner les techniques, les méthodes et les procédures de soins infirmiers associées aux fonctions élargies.

Répercussions

6

Les activités comportant l'élaboration et la mise en oeuvre du programme d'aptitudes en soins primaires ont une incidence sur la gestion et le traitement des urgences médicales pour les clients des collectivités éloignées. Les activités influent également sur l'offre des services de praticiens compétents pour la prestation de soins de santé primaires. Les décisions ont une incidence sur la crédibilité et l'acceptation des programmes par les collectivités autochtones. Les recommandations concernant la formation et l'éducation des infirmières dans des postes de soins infirmiers influent sur le développement des politiques dans la région et dans la zone. Le travail exige l'évaluation de l'efficacité du programme de compétences en soins primaires. Les décisions sur les modifications du programme en fonction des besoins ont des répercussions sur la qualité des services de santé fournis.



12.3

Sous-groupe: Infirmières en santé communautaire
Sciences infirmières
D.P.-R. n° 12

TB 3430-5-13
028-0616

13.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 13

Niveau: CHN-06

Titre descriptif: Agent des soins infirmiers de zone

Sous l'autorité du directeur de zone:

Diriger des infirmiers en charge d'unités locales dans des endroits spécifiques et leur fournir des conseils. Élaborer et introduire des techniques de soins infirmiers améliorées, des systèmes d'organisation et de déroulement de travail à l'intérieur de l'unité. Normaliser les procédures de gestion des dossiers, en réduisant le double emploi et en améliorant les dossiers des patients et les dossiers administratifs. Visiter régulièrement les unités extérieures. Étudier et observer les programmes extérieurs et évaluer les problèmes, la charge et l'organisation du travail. Coordonner le logement et l'hébergement du personnel extérieur dans des postes isolés où l'espace personnel est limité. Faciliter la résolution de problèmes, la communication et les relations efficaces. Recommander des méthodes de traitement de problèmes particuliers en matière de soins infirmiers. Résoudre les différends plus sérieux entre le personnel et les conseils de bandes autochtones. Mener des enquêtes sur des incidents dans les collectivités isolées mettant en cause le personnel ou les membres de la collectivité et donnant lieu à un roulement élevé de personnel et à des perturbations sérieuses dans la réalisation du programme. Conseiller le personnel sur des questions d'ordre administratif et clinique et sur des politiques du ministère. Adapter les plans de travail aux priorités changeantes. Planifier et contrôler les systèmes de dotation et les absences pour garantir le respect des exigences opérationnelles et des normes du service. Établir des politiques pour les unités locales. Réviser des rapports provenant des unités extérieures locales concernant les conditions de vie et de travail, les bâtiments et le transport. En tant que membre d'une équipe de trois agents de soins infirmiers de zone, et recommander des améliorations au directeur de zone. Procéder à la vérification des dossiers des clients, des questions administratives et des soins infirmiers. Approuver les commandes de matériel et de fournitures.

Évaluer le besoin en infirmiers et en personnel auxiliaire pour les unités locales et modifier les effectifs pour satisfaire aux urgences, aux changements ou pour assurer l'utilisation maximale des connaissances du personnel, de ses capacités et de ses compétences. Rédiger des descriptions de fonctions, les soumettre aux fins de classification et amorcer des mesures de dotation. Au nom du directeur de zone, négocier et suivre les marchés de service avec des bandes et des agences externes. Prendre des mesures pour la mutation des infirmiers à l'intérieur de la zone et recommander des mutations à l'extérieur de la zone.

Recruter le personnel et déterminer les besoins en formation. Évaluer le rendement du personnel et résoudre des problèmes liés au rendement et à la discipline. Représenter le ministère dans le processus d'arbitrage de griefs.

Planifier, mettre en oeuvre et évaluer l'orientation et le développement interne des infirmiers et du personnel auxiliaire. Assurer la formation en matière des normes et des procédures de santé et de soins infirmiers, y compris la sécurité personnelle, la vie dans le Nord et la diffusion de l'information aux groupes de clients. Expliquer la philosophie, les objectifs et les principes des programmes de prévention et de traitement. Démontrer et enseigner les méthodes, les techniques et les procédures de soins infirmiers. Superviser les affectations dans les unités extérieures d'infirmiers inscrits au programme interne des infirmiers en santé communautaire. Élaborer le programme interne destiné aux représentants en santé communautaire et y contribuer.

Contribuer au plan opérationnel de la zone et au processus de révision et d'établissement de budgets en incorporant les exigences en soins infirmiers dans la planification des services de santé. Coordonner la mise en oeuvre et la révision des plans de travail. Réviser les relevés d'utilisation du budget mensuel et recommander des correctifs. Tenir compte des changements dans les prévisions pluriannuelles et dans les budgets des dépenses principaux fixés dans le budget et le plan de travail. Réviser les programmes en cours, recommander des changements et l'introduction de nouveaux programmes.

Analyser les données statistiques liées à la santé pour déterminer les besoins sur le plan de la santé et les priorités en matière de programmes. Analyser les rapports d'activités en soins infirmiers pour déterminer les niveaux de réalisation des programmes. Évaluer les programmes de soins infirmiers.

Travailler en collaboration avec les chefs et les conseils de bande et avec les représentants de l'éducation aux adultes, des ministères provinciaux de la Santé et du développement social, des Affaires indiennes, des écoles et d'autres intervenants. Encourager des projets issus de la collectivité ainsi que la formation de comités de santé.

Consulter le chef et le conseil sur la gestion et l'organisation du centre de santé. Visiter les unités extérieures et aider les infirmiers à préparer des plans de travail et à établir des priorités. Contribuer à la définition de nouveaux programmes, à l'évaluation du travail requis et à la définition du rôle des infirmiers. Recommander des changements qui amélioreront les normes du service en soins infirmiers. Superviser fonctionnellement les infirmiers employés par les conseils de bande.

Participer aux projets de recherches, aux réunions de professionnels, aux comités de gestion et interdisciplinaires. Promouvoir des programmes et les politiques du ministère auprès des clients. Faire des exposés devant les établissements d'éducation et les réunions de professionnels sur les programmes en soins infirmiers.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

6

Le travail exige la coordination de la planification et de la prestation d'un service de santé communautaire et de traitement pour une zone ou une partie d'une zone, ainsi que l'évaluation de la qualité du programme. Le travail exige aussi l'établissement de normes, le maintien de programmes et de services de traitement de qualité en matière de soins infirmiers en santé communautaire, la direction et le soutien de postes éloignés durant des urgences ou des évacuations sanitaires. Le superviseur hiérarchique donne des directives sur des politiques administratives et le superviseur fonctionnel en donne sur les politiques et les objectifs du programme de la santé à l'intention des autochtones. Des conseils sont donnés aux infirmiers en santé communautaire dans des postes et des centres de santé sur la politique et les questions d'ordre clinique et administratif.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion

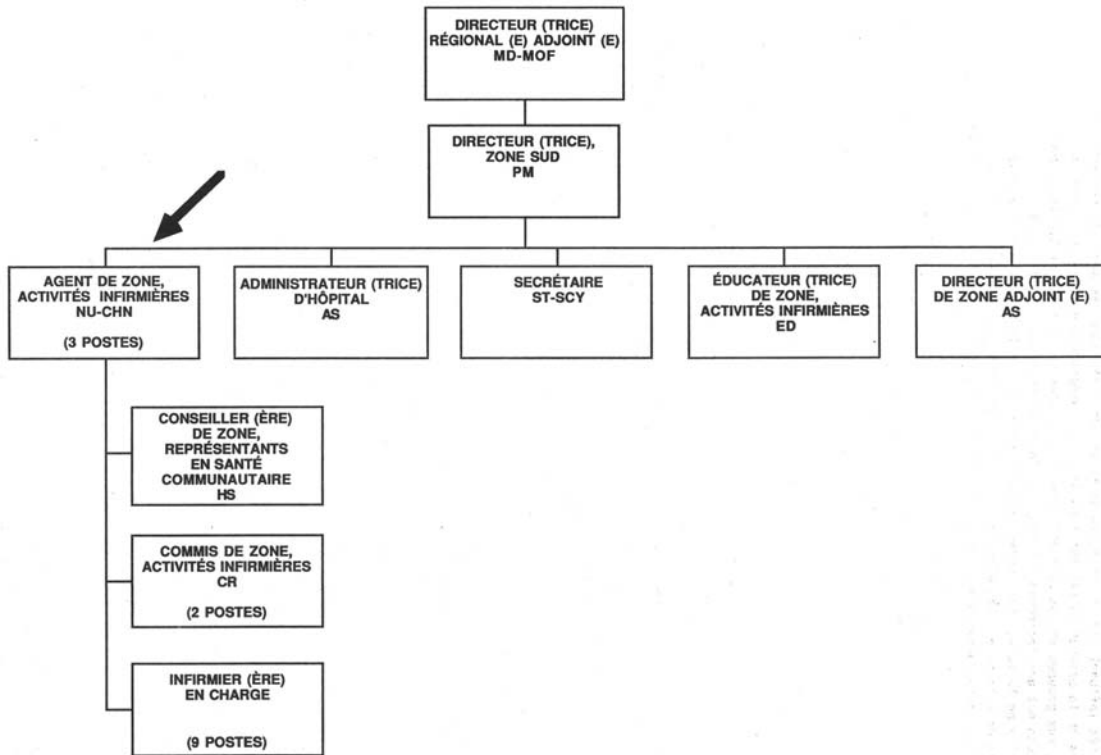
6

Gérer la réalisation d'un programme de soins infirmiers en santé communautaire primaire dans une zone ou dans une partie d'une zone et conseiller le directeur de zone sur l'organisation des services de santé communautaire et de traitement. Superviser, évaluer et affecter le personnel. Prendre des mesures disciplinaires. Proposer des ressources humaines pour satisfaire aux exigences du programme susceptibles de changements et recommander et contrôler le budget des ressources humaines et financières. Élaborer et autoriser des techniques, directives et systèmes en matière de soins infirmiers.

Répercussions

6

Les activités influent sur le transfert de responsabilités pour les services de santé aux autochtones et la prestation des services de santé communautaire et de traitement aux personnes, aux groupes et aux collectivités dans la zone ou dans une partie de la zone. Les décisions ont une incidence sur les politiques de traitement et de santé communautaire de la zone. Les recommandations influent sur les politiques d'autres disciplines dans la zone. Les décisions sur les changements aux services de soins infirmiers en santé communautaire et en traitement influent sur la qualité des soins de santé.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 14

Niveau: CHN-7

Titre descriptif: Agent régional des soins infirmiers

Sous l'autorité du directeur régional :

Assurer la disponibilité de soins infirmiers de qualité et la facilité d'accès pour des groupes de clients et promouvoir des pratiques de niveau élevé en soins infirmiers dans la région de l'Ontario, dans deux hôpitaux, des programmes de services de soins de santé transférés et locaux, de soins primaires et de traitement.

Travailler en collaboration avec l'agent médical des programmes pour assurer la mise à jour et la pertinence des directives du programme. Communiquer les directives-du programme au personnel infirmier régional. Incorporer les normes de la pratique infirmière du Collège des infirmiers de l'Ontario et de l'Association des infirmiers et infirmières du Canada aux normes de prestation des soins infirmiers régionaux. Réviser les normes d'agrément hospitalier et les recommandations du comité d'agrément. Encourager la mise en oeuvre de changements dans les hôpitaux qui amélioreront leurs programmes d'assurance de la qualité. Conseiller les agents de soins infirmiers de zone et les directeurs de soins infirmiers sur l'élaboration et la mise à jour de guides de politiques et de procédures.

Réviser les dossiers des soins infirmiers et mettre en oeuvre des changements pour veiller à ce que ces archives soient complètes, pertinentes, légalement valides et adéquates. Mettre en oeuvre un système de vérification de soins infirmiers pour tous les programmes des soins infirmiers. Vérifier la qualité des soins infirmiers et élaborer des propositions en vue de correctifs et d'améliorations.

Élaborer et mettre en oeuvre un système de déclaration dans le cadre du programme de soins infirmiers régional qui facilite la production et l'utilisation des renseignements opérationnels et de gestion aux fins de l'élaboration et de la planification de programmes et de l'adaptation à l'informatique.

Assurer la présentation du programme d'orientation aux agents des soins infirmiers de zone et à d'autres nouveaux employés de niveau supérieur.

Visiter les postes extérieurs et encourager la planification et l'évaluation de programmes, de pratiques et de projets en soins infirmiers dans la région. Superviser fonctionnellement les agents des soins infirmiers de la zone et fournir des conseils sur la résolution de problèmes, comme les infractions à la sécurité mettant en cause le personnel infirmier.

Faciliter la prise en charge de programmes de santé par les autochtones. Protéger les normes élevées des soins infirmiers professionnels pendant et après le transfert de responsabilité des fournisseurs directs de services aux animateurs. Promouvoir la philosophie de transfert de responsabilité de la division au personnel infirmier. Communiquer avec des organisations autochtones et les administrations de bandes. Expliquer la portée des programmes de santé communautaire et des normes de soins infirmiers, promouvoir les principes de l'organisation communautaire et évaluer la réceptivité des collectivités à l'égard du transfert de responsabilité concernant les programmes de santé. Déterminer et évaluer les barrières qui entravent la mise en oeuvre du transfert et élaborer des mesures qui y font contrepois.

Élaborer, de concert avec le comité des programmes régionaux, des stratégies de programmes de santé, des programmes et techniques en vue de répondre aux besoins de populations transférées à risque spécial.

Superviser les ententes de contribution pour vérifier l'observation des politiques et des normes.
Recommander l'approbation des ententes ou des changements visant à améliorer la qualité des services.
Recommander des conditions d'emploi pour des infirmiers employés par la bande, y compris la paie, les avantages sociaux, les heures de travail, la responsabilité et la protection légales, aux fins d'inclusion dans les ententes de contribution.

Diriger la préparation de documents de planification et de documents budgétaire régionaux. Élaborer des stratégies et des méthodes pour la mise en oeuvre économique des politiques de la Direction et de la région qui concernent les soins infirmiers. Diriger la planification et assurer le respect des priorités de la Direction dans les programmes de soins infirmiers de la zone et dans les plans de travail.

Élaborer et contrôler le budget des soins infirmiers régionaux. Conseiller le directeur régional sur des questions nouvelles et naissantes, sur les tendances et les innovations en matière de soins infirmiers.

Travailler en collaboration avec le conseiller en soins infirmiers de la Direction, Ressources humaines, pour assurer la mise en oeuvre du programme de recrutement national annuel, pour mettre à jour les sources de recrutement et faire ou faire faire des exposés de recrutement dans des facultés de sciences infirmières des universités. Coordonner la participation du personnel de zone aux foires des carrières en soins infirmiers, aux foires de placement et à d'autres activités de recrutement.

Donner des avis sur les marchés entre le ministère et les agences de placement des infirmiers. Participer au processus de sélection. Donner des conseils sur les descriptions de fonctions, la classification, l'organisation du travail et l'interprétation des conventions collectives. Contribuer au processus de sélection et élaborer des stratégies de carrière pour les cadres supérieurs des services de soins infirmiers régionaux. Recruter, former et conseiller des subordonnés. Évaluer le rendement du personnel et résoudre des problèmes liés au rendement et à la discipline. Gérer le système informatisé de renseignements sur les soins infirmiers dans la région.

Négocier la composante de soins infirmiers des marchés universitaires en fournissant, par exemple, l'expérience pratique aux étudiants en sciences infirmières des universités, les ressources didactiques et les services de consultation au personnel régional. Coordonner des mesures pour l'acquisition de personnes d'expérience en soins infirmiers dans la région. Réviser l'utilisation et l'efficacité de ces marchés universitaires. Surveiller l'exécution des marchés, déterminer la cause des écarts et recommander des correctifs aux signataires.

Évaluer les besoins en formation des infirmiers en soins primaires et fournir des conseils au directeur régional. Diriger la programmation de la formation des infirmiers de l'extérieur inscrits à des programmes de perfectionnement. Diriger la participation des régions au programme annuel de formation, notamment en ce qui concerne la réception des demandes et la rédaction de la présentation à cet égard.

Travailler en collaboration avec les représentants du Collège des infirmiers de l'Ontario, de l'Association des infirmières inscrites de l'Ontario, de l'Association des infirmiers et infirmières du Canada et des agents supérieurs du ministère pour améliorer l'exécution des programmes en soins infirmiers.

Faire des exposés devant des établissements d'éducation, des organisations professionnelles et à des conférences sur les programmes en soins infirmiers. Participer à des comités, préparer la correspondance et les notes d'information pour le ministre.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

7

Le travail exige la coordination de la planification et la prestation de services de soins de santé communautaire et de traitement pour une région, ainsi que la prestation de conseils sur l'élaboration des programmes. Le travail exige également l'évaluation des services, l'analyse des statistiques vitales et des taux de morbidité, l'établissement de priorités régionales, l'interprétation des tendances communautaires, la recommandation de politiques et de techniques pour réaliser les objectifs du programme et la résolution des problèmes complexes d'ordre opérationnel et administratif. Le supérieur hiérarchique donne des directives concernant les politiques et les objectifs des programmes. Des conseils sont donnés au personnel régional de soins infirmiers sur les politiques et les objectifs du programme de santé des Indiens.

Responsabilité en matière de gestion
et services de consultation en gestion

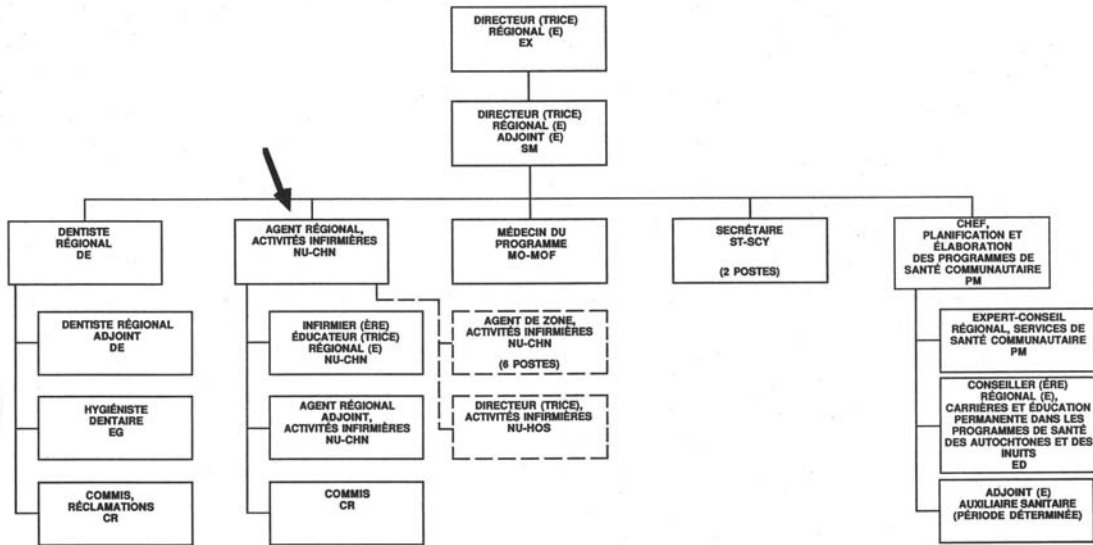
7

Évaluer la prestation des services de soins infirmiers, élaborer des normes et conseiller le directeur régional sur les politiques relatives à la prestation de services de soins en santé communautaire et de traitement. Diriger les infirmiers éducateurs régionaux et diriger fonctionnellement les agents des soins infirmiers de zone et les directeurs des soins infirmiers dans des hôpitaux. Fournir des conseils sur des exigences d'organisation et de ressources pour la région et établir, mettre en oeuvre et contrôler le budget du bureau des soins infirmiers régional. Conseiller l'administration centrale sur la nécessité d'apporter des améliorations aux pratiques de soins infirmiers, examiner, évaluer et recommander des modifications aux normes, aux techniques et aux directives relatives aux soins de santé.

Répercussions

7

Les activités influent sur une foule de services de santé communautaire et de traitement fournis aux personnes, aux groupes et aux collectivités dans la région. Les décisions sur les changements aux programmes de santé de la région en vue de répondre aux besoins des clients influent sur la qualité des soins de santé. Les décisions influent également sur les politiques régionales et sur celles d'autres disciplines régionales. Les recommandations ont une incidence sur l'élaboration de politiques nationales. Les conseils, la direction et le soutien fournis aux organisations autochtones influent sur leur prise en charge des soins de santé. Les activités menées en collaboration avec des représentants des organismes d'inscription provinciales ou territoriales donnent lieu à la résolution des questions reliées à la pratique infirmière. La liaison avec des établissements d'éducation a une influence sur l'élaboration des programmes de formation et facilite le recrutement, l'éducation permanente et l'expérience pratique.



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Poste-repère numéro: 15

Niveau: CHN-8

Titre descriptif: Expert-conseil en soins infirmiers, Politique et pratiques en matière de transferts de responsabilités

de transfert de

Sous l'autorité du directeur des Services infirmiers:

Donner des conseils sur l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des services de soins de santé actuels fournis aux groupes de clients autochtones et du Nord en vue de permettre la prise en charge des services de santé dans un milieu contrôlé par la collectivité. Élaborer une politique de soins infirmiers, des normes, des lignes directrices et des méthodes d'évaluation précisément en vue de fournir des soins cliniques et des services de santé publics dans le cadre du transfert de responsabilités.

Évaluer les répercussions des nouveaux développements, survenus par suite des initiatives de transfert de responsabilités, sur les services infirmiers. Faire des recommandations sous forme de lignes directrices, de normes et de stratégies afin qu'au moment de l'élaboration de la politique de transfert de responsabilités et des programmes connexes, on intègre les activités de soins infirmiers au système de prestation des soins.

Conseiller les agents régionaux des soins infirmiers au sujet de l'interprétation des initiatives et des politiques nationales de transfert de responsabilités et fournir des directives au sujet de l'élaboration de lignes de conduite et de manuels propres à leur région.

Examiner les politiques proposées de transfert de responsabilités afin de s'assurer de leur faisabilité et de déterminer leurs répercussions sur les besoins en ressources à long terme. Examiner le rôle actuel des infirmiers dans les services de santé dispensés aux autochtones dans le Nord et recommander des modifications afin d'utiliser plus efficacement les ressources humaines.

Fournir des informations aux bandes indiennes et aux conseils tribaux sur les principaux aspects du régime provincial de soins et sur la façon dont ils peuvent influencer sur les autorités chargées d'administrer les services de santé pour les autochtones.

Recueillir et fournir des informations aux bandes indiennes et aux conseils tribaux sur la nécessité de se conformer aux normes provinciales de soins et évaluer dans quelle mesure ces normes influent sur les déséconomies d'échelle et, par conséquent, sur les ressources.

Travailler en collaboration avec les associations professionnelles d'infirmiers et d'infirmières afin d'élaborer et d'adapter les pratiques et les normes de soins infirmiers pour faire en sorte que les fonctions reconnues comme faisant partie de leur «rôle élargi» soient intégrées dans les paramètres de la pratique au niveau provincial, dont l'effet direct sera de permettre de garantir les infirmiers de la Direction générale des services médicaux contre les poursuites pour faute professionnelle.

Déterminer les secteurs où des recherches s'imposent en ce qui a trait au transfert de responsabilités et participer aux projets de recherche à l'échelle nationale. Faire des recherches au sujet des méthodes de prestation des soins existant dans les pays en développement, déterminer la pertinence des concepts et la possibilité de les appliquer aux services de santé des autochtones et des populations du Nord. Analyser et évaluer les stratégies en matière de santé et recommander les améliorations à apporter aux méthodes actuelles.

Consulter infirmiers en chef des gouvernements fédéral et provinciaux lors des réunions annuelles des experts-conseils en soins infirmiers desdits gouvernements. Analyser les tendances et les développements survenus dans les hôpitaux et dans les services de santé communautaire du Canada qui influent sur les initiatives relatives au transfert de responsabilités.

Échanger les connaissances acquises au niveau fédéral au sujet des activités de transfert de responsabilités en matière de prestation des soins médicaux, de politique de soins infirmiers et de services médicaux aux services de santé des autochtones et des populations du Nord, avec les hauts fonctionnaires des services de santé provinciaux. Faciliter l'élaboration, de concert avec les représentants des autres administrations, d'une politique de soins infirmiers dans les milieux hospitaliers et en santé communautaire.

Faciliter la définition du rôle des gouvernements provinciaux et des communautés autochtones, après le transfert de responsabilités, en ce qui a trait à la prestation des services de santé aux autochtones.

Préparer et offrir des ateliers sur le développement et la motivation des collectivités, à l'intention des employés des zones et des régions ainsi que des membres des collectivités autochtones.

Étudier et évaluer les problèmes touchant les infirmiers et les questions de services infirmiers avant et après le transfert de responsabilités et recommander des solutions permettant de continuer à offrir les soins.

Donner des conseils sur les programmes, les priorités et les objectifs afin de tenir compte de l'évolution des exigences en matière de soins et de celle des rôles que jouent les populations autochtones et du Nord dans la définition, la planification et le contrôle éventuel des services de santé. Favoriser l'établissement, au Canada, de systèmes de prestation de soins primaires efficaces.

Faire partie de comités avec les représentants des bureaux nationaux des organisations de santé et des organismes internationaux (ACDI, SUCO, OMS, US Indian Health) et des autres ministères fédéraux afin d'échanger des informations, de déterminer les tendances du moment en matière de soins infirmiers, de programmes de santé et de systèmes de prestation des soins de santé et fournir des données pour élaborer les politiques de SBSC.

Établir des rapports, à tous les niveaux, avec les ministères fédéraux, les organismes de santé et les représentants des groupes de clients des programmes, tels que l'Assemblée des premières nations, le Comité d'étude des droits des autochtones, afin de discuter des services de santé et des autres questions connexes.

Prendre la parole dans des établissements d'enseignement, devant des organisations professionnelles et à des conférences sur les initiatives en matière de transfert de responsabilités en ce qui concerne les services de santé des autochtones et des populations du Nord. Conseiller la direction du ministère au sujet des nouvelles tendances et techniques dans le domaine des programmes de santé à l'intention des autochtones et des populations du Nord. Préparer des exposés à l'intention du ministre et la correspondance concernant la prise en charge des services de santé dans un milieu contrôlé par une collectivité.

Faire des recommandations en élaborant des lignes directrices, des normes et des stratégies afin de s'assurer que l'on tient compte des activités de soins infirmiers qui se déroulent dans le cadre du système de prestation de soins au moment d'élaborer des politiques de transfert de responsabilités et les programmes correspondants.

Particularités

Degré

Complexité et responsabilité professionnelles

Relativement à la politique sur le transfert de responsabilités, le travail comporte la prestation de conseils aux cadres supérieurs du ministère et des autres ministères fédéraux, aux représentants des bandes indiennes et des conseils tribaux, sur les services de santé et la prestation de ces services aux groupes de clients autochtones et

15.3

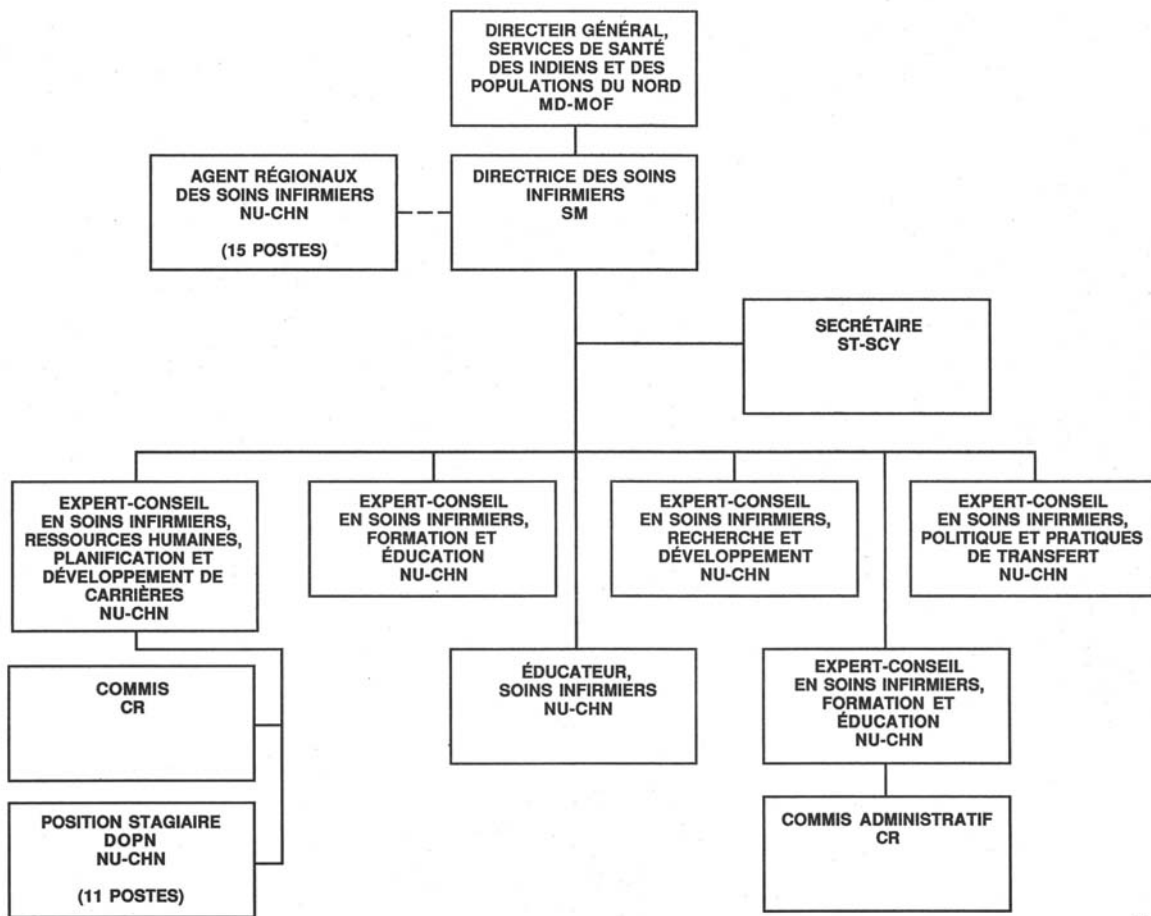
du Nord. Le poste exige également la communication des politiques de transport, la détermination des besoins en recherche, l'élaboration de projets de recherche et l'intégration des plus récentes innovations en matière de soins dans les programmes de santé pour les autochtones et les populations du Nord, en modifiant les politiques afin d'améliorer la qualité et la prestation des services. Le superviseur axial donne des directives sur la politique et les objectifs du gouvernement. Des conseils sont donnés au ministère, aux autres ministères et au gouvernement en général, au sujet de l'élaboration de politiques nationales de transfert de responsabilités et de pratiques en matière de soins de santé.

Responsabilité en matière de gestion et services de consultation en gestion

Évaluer les programmes, élaborer des politiques et proposer de nouvelles façons d'offrir des soins de santé dans le cadre des programmes de transfert de responsabilités des services de santé à l'intention des autochtones et des populations du Nord. Déterminer les tendances et élaborer des solutions aux problèmes qui surgissent. Donner des conseils au sujet de l'organisation et des besoins en ressources humaines associés au transfert de responsabilités en matière de services de santé. Fournir des directives fonctionnelles aux infirmiers-chef des services de santé des autochtones et des populations du Nord. Élaborer des normes sur la prestation de soins cliniques et des services de santé publics en vue du transfert de responsabilités et de leur mise en oeuvre sur le plan national.

Répercussions

Les activités influent sur les services de prestation des soins aux groupes de clients autochtones et du Nord touchés par le transfert de responsabilités. Les décisions ont des répercussions sur les programmes et politiques de transfert de responsabilités nationaux. Le fait que le gouvernement soit présent à des tribunes internationales qui portent sur les soins infirmiers a un effet sur l'élaboration des services de soins primaires au niveau international. La conception des méthodes et systèmes d'évaluation en vue de leur mise en oeuvre à l'échelle nationale influence la qualité des programmes. Les décisions ont un effet sur les stratégies de transfert de responsabilités du gouvernement. Les activités menées conjointement par des organismes externes et le ministère favorisent la réalisation des objectifs du ministère.



Sciences infirmières
 Sous-groupe: infirmier(ères) en santé communautaire
 D.P.-R. n° 15
 15.4